Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE !

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada......... $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur

J.-E. MORRIER, Administrateur

16ème Année 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 25 août 1926 No. 24

Une fête du souvenir

Les pèlerins français du Congrès de Chicago qui se trouvaient au luxueux hôtel Sherman le soir du 23 juin dernier n'ont sans doute pas oublié cette "Fête du Souvenir". Nous conservons au banquet somptueux préparé par l'Association patriotique des Canadiens-Français de l'Illinois le titre même que ses organisateurs lui avaient choisi.

Faire se rescontrer à Chicago, en dehors des séances du Congrès, quelques-uns des visiteurs les plus marquants de langue française avec l'élite des Franco-américains établis dans l'Etat de l'Illinois, pour y parler ensemble la langue des ancêtres communs et y passer quelques bons moments d'intimité, semble bien avoir été le but de cette réunion. C'étaient les membres épars de la famille française qui prenaient plaisir à se revoir. Il y en avait du lointain pays de France, de la noble Acadie, de la "Doulce province", de l'héroïque Ontario, des jeunes provinces de l'Ouest et de plusieurs Etats de la grande république. Bref des frères venus de partout s'étaient assemblés autour d'une table dressée par d'autres frères, et on y causa de ce que chacun avait dans le coeur: de la joie sans doute de se trouver en famille sur une terre étrangère, mais aussi du problème qui hante tous les esprits désireux d'assurer l'avenir: "perpétuer l'âme française au sein de la génération qui monte".

Aussi bien, laissant de côté la réponse de Mgr Mathieu à la santé du Pape, l'admirable improvisation du R. P. Gillet, sur le Canada trait d'union vivant entre deux civilisations, le beau travail de l'hon. T. Leboeuf sur la famille canadienne française de la Nouvelle-Angleterre, la thèse savante de M. l'abbé Groulx sur le clergé canadien et les brèves mais si justes remarques de Mgr Camille Roy au sujet de l'éducation française en Amérique, ne retenons pour le moment que quelques-unes des paroles de M. P. J. Péloquin, président du comité de réception, dans son allocution préliminaire. Le groupe de l'Illinois existe depuis de nombreuses années, il y eut naguère des colonies françaises prospères, leur première organisation nationale remonte à 1880, de sorte que le temps a pu mettre à l'épreuve leurs moyens de résistance à l'assimilation. Les conclusions de leur expérience et l'histoire de leurs développements doivent être pour nous des directives, des jalons lumineux dans la route à parcourir.

LA LANGUE ET LA FOI.

En entrant dans son sujet: "L'Association patriotique et sa mission", M. Péloquin posa comme pincipe indiscutable confirmé par une triste expérience de 46 ans de lutte, que la défaite de la langue précède de bien peu la défaite de la foi et qu'elle mène presque dans tous les cas à l'apostasie. C'est pourquoi, ajoutait-il, nous voulons garder notre langue et nos traditions.

Retenons ce témoignage qui d'ailleurs vient s'ajouter à bien d'autres et qui tous ensemble constituent l'un des plus écrasants réquisitoires contre le prétendu esprit apostolique des anglicisateurs. S'il ne suffit pas de garder sa langue pour garder sa foi, il suffit la plupart du temps pour un Canadien-français de perdre la première pour trahir la seconde, et ceci est devenu une loi de l'histoire, tant de l'Irlande que du Canada français.

"PAS DE LUTTE, NOTRE RESISTANCE S'ETIOLE".

"Nous sommes, continue l'orateur, l'objet de la bienveillance religieuse et civile; mais, *pas de lutte, notre résistance s'étiole.* L'indifférence est la plus dangereuse arme de l'assimilation".—M. Péloquin regrette-t-il l'absence de la persécution? On serait même tenté de croire qu'il l'appelle comme une délivrance. Certes la persécution est bonne, elle est salutaire; c'est elle qui secoue, qui réveille, qui déclanche les énergies latentes. Cependant le raisonnement plus haut risque peut-être de nous ramener à un cercle vicieux, puisque pour y avoir persécution, il faut qu'il y ait résistance.

Et rien qu'à cette parole de l'orateur, nous nous sommes pris à songer à l'Acadie, qui n'eut point été la martyre du grand dérangement si elle s'était laissé faire; à la Belgique, qui n'eut point été écrasée comme un tampon entre deux puissances ennemies, si elle eût moins tenu à son honneur. En effet, le voleur ne défonce pas les portes ouvertes, il ne s'attaque qu'à ce qui met obstacle à ses desseins.

Voici l'un des traits les plus étranges de la mêlée qui se livre autour de notre survivance. Nous ne semblons apprécier l'héritage d'honneur, de gloire, de vertus, d'us et coutumes de notre race qu'au moment où l'on veut nous les enlever. Presque personne chez nous qui s'avise de développer en soi et dans sa famille la fierté de nos origines, l'amour du passé, l'ambition de lui être fidèle, de le continuer jusqu'au bout. Nous sommes des enfants choyés par une mère que nous ne nous prenons à vénérer qu'à la veille de la perdre.

Il manque quelque chose à notre patriotisme, c'est d'être plus sincère et moins bruyant. Blâmons moins les autres de nous ôter nos biens, si nous n'avons pas le courage de les défendre. Il faut sans doute démasquer le jeu de l'ennemi, exposer au jour ses tactiques, montrer l'infamie de son injustice; mais il ne faut point lui faire porter des responsabilités dont nous avons tout le poids. Plus de fierté de notre part diminuerait singulièrement leur audace, et un culte véritable chez nous pour les choses que nous leur demandons de respecter, constituerait une barrière puissante à leurs envahissements. Dumas fils disait du blason de son père qu'il était composé de beaucoup de gueules sur bien peu d'or; assez souvent peut-être notre patriotisme est-il fait de beaucoup de gueule sur bien peu de coeur.

LA SITUATION EST GRAVE.

Dans Québec, poursuivait M. Péloquin, la survivance française est hors de danger, mais chez nous la situation est grave. Pas de faux optimisme: il faut combattre si nous voulons vivre. Et pour mieux convaincre son auditoire, il se prit à énumérer les difficultés de leur situation: leur nombre infime, à peine le centième de la population; une liberté fatale qui éblouit; l'aisance et le luxe qui entraînent à la mollesse; le mélange aux autres races; la soumission à une hiérarchie étrangère, un clergé peu sympathique—sans doute c'est le même Dieu, mais il semble moins près du coeur—; leurs prêtres n'osent pas se mettre en tête du mouvement, et ainsi le petit peuple reste sans chefs, etc.

Les Canadiens-français de l'Illinois, ceux du Michigan et d'ailleurs survivront-ils? Nous l'ignorons et le rôle de prophète ne nous convient guère. Aussi bien, n'est-ce pas pour faire douter de leur fidélité à leur race que nous avons repris les graves avertissements de M. Péloquin à ses compatriotes. Nos commentaires n'ont eu pour but que de souligner certaines paroles et de montrer certains défauts de la cuirasse à l'adresse de nos Franco-canadiens de la Saskatchewan. Si nous voulons continuer à entonner le chant de la survivace, nous devons serrer de plus en plus les rangs autour de nos Associations nationales, autour de notre organe de combat *Le Patriote*, et garder nos foyers de même que nos âmes loyaux à Sa Majesté La Langue Française.

U. Langlois, O.M.I.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La population de l'Ouest

Ottawa—La population de l'Ouest a augmenté de plus de 9% depuis 1921, d'après le recensement fédéral qui vient d'être fait dans cette partie du pays. Dans 20 districts électoraux du Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta la population actuelle est de 803,826, comparée à 735,308 en 1921. Cependant ces chiffres sont ceux d'un rapport préliminaire seulement, car le résultat de 34 autres divisions n'est pas encore annoncé, mais le sera plus tard. Dans les vingt divisions connues, il y a 57 villes entre autres, Winnipeg, Régina, Calgary; 38 de ces villes ont augmenté leur population depuis cinq ans, mais 19 enregistrent une diminution. Médecine Hat a même diminué de 7,-975 âmes, aussi Swift Current. On constate une meilleure situation dans le Manitoba que dans les deux autres provinces.

Voici le détail par districts.

DISTRICTS

	Population	
	1926	1921
Manitoba—		
Brandon	39,735	38,500
Lisgar	31.150	30.604
Marquette	37,243	34,482
Selkirk	41,725	41,265
Springfield	34,186	30,836
Saint - Boniface	38,953	35,429
Winnipeg Centre-N.	39,531	39,142
Winnipeg-Sud	40,855	32,943
Winnipeg Cen.-Sud.	65,929	63,812
Saskatchewan—		
Last Moutain	35,591	34,054
Long Lake	33,544	32,308
Régina	43,992	40,625
South Battleford	40.333	35,070
Swift Current	39,976	40,305
Alberta—		
Calgary Est	40,281	38,076
Calgary Ouest	41,82,	40,122
Camrose	38,974	38,274
Medicine Hat	28,420	36,395
Végreville	35,481	30,593
CITES		
Brandon, Man.	16.422	15,397
Calgary, Atla	64,903	63,305
Medicine Hat. Alta,	9,519	9,634
Mosse Jaw, Sask.	19.022.	19,285
N. Battleford, Sask	4,785	4,108
Port. la Prairie Man	6.501	6,726
Régina, Sask,	37,078	34,432
Saint Boniface Man.	14,171	12.821
Swift Current, Sask	4,173	3,518
Winnipeg, Man.	191,356	179,087
VILLES		
Beauséjour, Man.	997	994
Big Valley, Alta.	767	1,057
Blairmore, Alta	1,611	1,552
Boissevain, Man.	783	825
Camrose, Alta.	2,000	1,892
Carberry, Man.	833	794
Claresholm, Alta.	956	953
Coleman, Alta.	2.050	1,590
Deloraine, Man.	764	685
Estevan, Sask.	2.339	2,290
Grande Prairie, Alta	917	1,061
Hanna, Alta.	1,401	1,364
Hartney, Man.	631	576
Herbert, Sask.	997	827
High River, Alta	1,377	1,198
Indian Head, Sask.	1,314	1,439
Innisfall, Alta	944	941
Kamsack, Sask.	1,947	2,002
Killarney, Man.	902	871
Kindersley, Sask.	987	1,003
Lacombe, Alta	1,143	1;133
Leduc, Alta	831	756
Macleod, Alta	1,692	1,723
Magrath, Alta	1,200	1,069
Melfort, Sask	1,695	1,746
Minnedosa, Man.	1,682	1,505
Moosomin, Sask	1,122	1,099
Morden, Man	1,354	1,268
Neepawa, Man.	1,833	1,887
Olds, Alta.	1,007	764
Pincher Creek, Alta	1,003	888
Ponoka, Alta	2,232	1,594
Raymond, Alta.	1,799	1.394
Selkirk, Man.	4,179	3,726
Souris, Man.	1,612	1,710
Stettler, Alta	1,125	1,416
Stonewall, Man.	1,043	1,112
Swan River, Man	900	903
Taber, Alta	1,343	1,705
Le Pas, Man	1,922	1,858
Transcona, Man.	5,212	4,185
Végreville, Alta	1,721	1,479
Vermilion, Alta	1,204	1,272
Virden, Man	1,378	1,361
Vulcan, Alta	775	641
Wainwright, Alta	1,022	975
Watrous, Sask.	1,172	1,101

———:*:———

Conférence entre Callès et l'épiscopat du Mexique

Mexico. — Un comité spécial, présidé par l'archevêque Moral Del Rio et composé de dix archevêques et évêques, suit avec soin le développement de la conférence actuellement en cours, entre l'épiscopat catholique et le gouvernement mexicain.

"Le comité se tient en communication avec Rome et tient le Pape au courant des délibérations survenues entre le président Callès et Mgr Léopold Ruizy Florès.

L'épiscopat essaie de faire amender la constitution; mais il est peu probable que le congrès porte ses activités de ce côté-là. En attendant, on rapporte que l'enregistrement des prêtres exigé par Callès ne serait qu'une mesure administrative.

MM. Fauteux et Paquet entrent dans le cabinet Meighen

Ottawa. — L'hon. André Fauteux et le Dr Eugène Paquet viennent de prêter le serment d'office comme ministre du cabinet Meighen. M. Fauteux assume la charge de procureur général et M. Paquet celle de ministre de la santé et du rétablissement civil des soldats.

Prix minimum du travail féminin

Régina. — Le Bureau du salaire minimum de la Saskatchewan vient d'émettre de nouveaux règlements qui élèvent le salaire minimum des femmes employées dans les boutiques et les magasins, les buanderies, les manufactures et les maisons de vente par la poste de la province. La nouvelle échelle des salaires entre en vigueur le 21 septembre.

Il devra y avoir dans ces endroits au moins une proportion de un siège pour quatre employées, et le salaire minimum des employées compétentes a été élevé de $14. à $15. par semaine. Les apprenties ne recevront pas moins de $10. par semaine au lieu de $7.50 pendant les premiers six mois, et pas moins de $13.50 par semaine au lieu de $12. pendant le troisième six mois. Les jours de fête fériés comptent comme jours de travail.

La semaine des employées de boutiques et de magasins a été réduite à 50 heures, et où une permission spéciale a été obtenue du secrétaire la limite pourra être portée jusqu'à 56 heures du 15 au 31 décembre, ou jusqu'à 59 heures pendant une semaine seulement au cours de cette période.

Les employées de buanderies et d'usines recevront un salaire minimum de $14., tandis que les apprenties continueront de toucher $9.50 pendant les premiers six mois et $11.50 pendant les six mois qui suivent. Toutes les heures supplémentaires de travail au delà de 48 heures, tant pour les apprenties que pour les autres devront être payées au taux de $14. par semaine.

Les employées de filatures et de chapelleries recevront $8. par semaine pendant les trois premiers mois d'apprentissage, $9.50 pendant les six mois suivants et $11.50 pendant les autres six mois.

Les maisons de vente par la poste devront donner à leurs employées apprenties $9. par semaine pendant les premiers six mois et $11. pendant les six mois consécutifs, et aux employées expertes $14. par semaine.

———:*:———

Le nouveau gouverneur-général

Londres. — Lord Willingdon, qui a été nommé Gouverneur Général en remplacement de Lord Byng, partira pour le Canada, le 25 septembre prochain. Il fera la traversée sur "l'Empress of Scotland."

Les Activités de l'A.C.F.C.

LIVRES DE CLASSE FRANCAIS

L'Association est heureuse de faire connaitre à tous les arrondissements scolaires, qu'elle garde maintenant en magasin tous les livres français autorisés par le Département de l'Education de la province. Nous espérons que les secrétaires de nos écoles bilingues se feront un devoir de nous transmettre leurs commandes pour ces livres ou tout autre article scolaire dont ils pourraient avoir besoin.

Adressez vos commandes comme suit:

Secrétariat de l'A.C.F.C.,
Edifice du Patriote de l'Ouest,
Prince-Albert, Sask.

RECTIFICATION

Nous venons de découvrir une autre erreur dans le résultat du Concours de français —Grade XI— que nous avons publié le 4 courant et que nous nous empressons de rectifier.

Mlle Yvonne Leray, de l'école Vester No. 1451, Prud'homme, Sask, gagne le premier prix provincial et le prix de grammaire.

Mlle Marguerite-Marie Langlois du Couvent de Battleford, gagne le prix de dictée et le prix de composition.

———:*:———

Ce qui est requis pour avoir droit de vote au Canada

IL FAUT ETRE SUJET BRITANNIQUE ET AVOIR 21 ANS — LES CHINOIS NE VOTENT PAS.

Ottawa.—Toute personne qui est sujet britannique et a 21 ans a droit de vote aux prochaines élections fédérales pourvu qu'il ou elle ait résidé ordinairement au Canada pendant un an à partir du 30 juillet 1925 et ait résidé continuellement dans le district électoral où elle veut voter depuis le 2 mai dernier. La loi relative aux qualifications des électeurs n'établit aucune différence entre les hommes et les femmes. Ils ont des droits égaux de franchise dans cette élection.

Ceux qui, bien que remplissant ces spécifications n'ont pas droit de vote, sont les juges nommés par le gouvernement fédéral, certaines personnes employées comme officiers d'élection, les indiens vivant sur les réserves qui n'ont pas servi dans la grande guerre, les prisonniers, les patients des institutions charitables et ceux recevant de l'aide publique autre que pour services de guerre de telles institutions. Les personnes peuvent être défranchisées pour corruption ou pratiques illégales.

Dans la Colombie Anglaise la loi empêche le Chinois, le Japonais et l'Hindou de voter aux élections provinciales, et cette loi s'applique aussi aux élections fédérales. Dans la Saskatchewan la loi s'applique aux Chinois seulement. Dans les autres provinces, il n'y a point de race à qui on refuse la franchise.

Un saint prêtre

Le R. P. Chas. Lecoq, O.M.I.

A l'occasion de la mort du vétéran missionnaire de l'Ouest, le R. P. Chas. Lecoq, O.M.I., S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina adressait à ses ouailles la lettre circulaire suivante dans laquelle il s'est attaché à faire revivre le côté surnaturel de cette vie tout entière aux âmes et à Dieu.

Régina, 12 août 1926

Bien chers Collaborateurs,

La mort vient de nous enlever le bon Père Lecoq. Vous avez tous connu ce saint religieux chez qui la vieillesse était unie à la vertu. Durant toute sa vie, comme son Divin Maître *il s'est donné: "dedit semetipsum"*; il a toujours eu les yeux immobilisés sur l'obsédante image d'un Dieu qui se donne; il a été en tout l'homme du devoir. Faire le bien et le bien faire, ne s'épargner en rien: tel a été le principe qui a réglé toute sa vie. Il était une de ces âmes qui ne comptent pas avec elles-mêmes, avec les sacrifices, avec les dévouements, un de ces coeurs qui se donnent généreusement, une de ces vies qui veulent se répandre pour les autres, goutte à goutte, dans un héroique silence et une abnégation sublime. Quelle belle vie de missionnaire il a menée! Quel apôtre zélé il s'est toujours montré! Avec quel plaisir, pendant plus de cinquante ans, il est allé offrir aux âmes confiées à ses soins l'aumône de la vérité et du salut!

Sur la maison où Jeanne d'Arc naquit, au dessus de la porte que franchit souvent la vierge guerrière, on lit ces deux mots: "Vive labeur." Le Père Lecoq avait gravé cela au fond de son coeur et au fronton de sa vie. Il a toujours été un véritable apôtre, c'est-à-dire, un homme qui abandonne tout pour être entièrement à Dieu et lui gagner les autres; un homme qui a une doctrine et qui veut la répandre, un homme qui a une foi et qui la donne, qui a un coeur et qui l'ouvre. Il a réalisé le portrait de "Un homme qui prêche le christianisme par tout son être et dont la présence seule est déjà une apparition de Jésus-Christ." l'apôtre qu'esquissait Lacordaire : Sa vie a été une vie pleine d'oeuvres et de prières et il s'est présenté au Maître de la moisson avec de lourdes gerbes cueillies dans le champ du Seigneur.

Nous garderons à jamais le souvenir de ce saint religieux et du bien qu'il a fait. Nous devons lui témoigner notre reconnaissance en priant pour lui. La sainteté de Dieu est si grande qu'elle ne peut souffrir dans les élus la moindre tache: "non habentem maculam aut rugam" (Ephes. V, 27). Jugé digne du ciel, c'est notre certitude, notre regretté défunt a peut-être à souffrir les conséquences des imperfections humaines. De nos âmes pleines de son souvenir et de son regret montera vers Dieu une supplication attendrie; nous le secourerons par nos prières et par l'offrande du saint sacrifice de la messe. Nous sommes sûrs qu'il sera véritablement auprès de Dieu un puissant et bienveillant protecteur.

Veuillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon sincère attachement et de mon entier dévouement.

†OLIVIER ELZEAR MATHIEU
archevêque de Régina.

N. B. — Le R. P. Lecoq était de la société des trois messes.

Paroles pour le moins étranges

M. Joseph Bernier et les écoles de l'Alberta

M. Joseph Bernier, député Manitobain, écrivait l'autre jour sous sa signature, dans la *Patrie* de Montreal, les déclarations suivantes qui paraissent pour le moins très étranges. Nous les présentons à nos lecteurs dans leur texte original avec les commentaires dont les accompagnait M. O. Héroux, du *Devoir*.

"*M. Bourassa, dit M. Bernier, est aujourd'hui le Canadien français qui fait le plus grand tort aux minorités canadiennes-françaises dans les provinces anglaises. La campagne effrénée qu'il mène au sujet des écoles de l'Alberta est mal avisée, contraire aux intérêts des Canadiens français de l'Ouest. M. Bourassa a combattu la loi de 1905. Il sait que par cette loi nos compatriotes ont des écoles séparées de nom et neutres en pratique. Nos compatriotes de l'Alberta n'ont de par la loi qu'une demi-heure de catéchisme après les heures de classe et dépendent complètement du bon vouloir des gouvernements locaux.*

Incorporer ces dispositions légales dans la loi organique fédérale *tel que le veut si étrangement M. Bourassa, ce serait une faute impardonnable, ce serait commettre une erreur fondamentale, ce serait cristalliser l'actuelle situation d'infériorité légale de nos compatriotes et rendre impossible toute amélioration ultérieure.*

Tout à côté de cet article signé s'étale un compte rendu de *conversation* avec M. Bernier qui ressemble tellement à l'article précité qu'on ne peut guère douter de sa parfaite exactitude. Nous le reproduisons pour compléter le dossier et afin qu'on ait bien sous les yeux toute la pensée de M. Bernier:

La campagne que mène Monsieur Bourassa et les chefs libéraux à propos de la question des écoles de l'Alberta est renversante. On trompe nos populations et personne ne devrait le savoir mieux que M. Bourassa lui-même.

M. Bourassa a lutté contre la loi de 1905; il ne peut retirer ses discours d'alors. Il a condamné cette loi dans de fortes expressions. Il sait que cette loi ne donne pas à la minorité des écoles séparées. Les écoles de l'Alberta sont en réalité des écoles à enseignement neutre. Mettre cette loi dans le roc de la constitution serait commettre une injustice criante contre la minorité française et catholique. Ce serait fermer la porte à toutes les revendications que les nôtres pourraient faire dans l'avenir. Les écoles de l'Alberta sont des écoles séparées de nom, mais, en pratique, ce sont des écoles neutres, avec une demi-heure de catéchisme après les heures de classe.

Ce qui, dégagé des violences de parole, pourrait, semble-t-il bien, se résumer à ceci:

(a) La loi de 1905 est mauvaise; "par cette loi, nos compatriotes ont des écoles séparées de nom et neutres en pratique";

(b) La clause de garantie aurait pour effet d'"incorporer ces dispositions légales dans la loi organique fédérale", de les mettre dans "le roc de la Constitution";

(c) Ce serait cristalliser l'actuelle situation d'infériorité légale de nos compatriotes et rendre impossible toute amélioration ultérieure."

Les allégations sont graves. Elles méritent sûrement d'être examinées de près.

Que la loi de 1905 soit lamentablement insuffisante, peu de personnes le savent aussi bien et l'ont aussi clairement démontré que M. Bourassa. C'est, dans une large mesure, grâce à son énergique opposition, à sa campagne de discours et de brochures, à ses efforts publics et privés, qu'elle n'est pas devenue inférieure encore à ce qu'elle est présentement. Et l'on sait parfaitement que s'il eût réussi à faire entendre pleinement sa voix, ce n'est pas un minimum, c'est la totalité des droits de la minorité qu'eût, en organisant les nouvelles provinces, garantie le gouvernement fédéral. M. Bernier peut être assuré que le directeur du *Devoir* ne retirera point ses discours de 1905. Ils restent parmi ceux qui lui font le plus d'honneur et qui lui ont le plus justement acquis l'estime de ses concitoyens.

Mais est-il bien sûr que ce soit "par cette loi" que nos compatriotes ont les écoles que dénonce M. Bernier? Nous sommes ici sur un terrain où il convient de regarder les choses de près.

Quelle est la portée réelle de la loi de 1905 ou, pour être précis, de la partie de la loi dite de l'Alberta qui se rattache à la question scolaire? Nous ouvrons les *Statuts refondus du Canada* de 1906 et nous y découpons le texte du fameux article 17, auquel se réfère la clause de garantie:

L'article 93 du British North America Act, 1867, s'applique à ladite province, sauf substitution de l'alinéa suivant à l'alinéa 1 du dit article 93:

1) Rien dans ces lois ne préjudiciera à aucun droit ou privilège dont jouit aucune classe de personnes en matière d'écoles séparées à la date de la présente loi aux termes des chapitres 29 et 30 des ordonnances des territoires du Nord-Ouest rendues en l'année 1901, ou au sujet de l'instruction religieuse dans toute école publique ou séparée ainsi que prévu dans lesdites ordonnances.

2) Dans les répartitions par la législature ou la distribution par le gouvernement de la province, de tous deniers destinés au soutien des écoles organisées et conduites en conformite dudit chapitre 29 ou de toute loi le modifiant ou le remplaçant, il n'y aura aucune inégalité ou différence de traitement au détriment des écoles d'aucune classe visée audit chapitre 29.

3) Là où l'expression "by law" est employée au paragraphe 3 dudit article 93, elle sera interprétée comme signifiant la loi telle qu'énoncés aux dits chapitres 29 et 30, et là où l'expression *at the Union* est employée au dit paragraphe 3, elle sera tenue pour signifier la date à laquelle la présente loi entre en vigueur.

Suit-il de là que les Albertains *doivent* avoir les écoles que dénonce M. Bernier?

Il paraitrait osé — tranchons le mot — il serait absurde de le prétendre.

La déclaration maitresse de l'article 17, c'est que l'article 93 du *British North America Act*, 1867, c'est-à-dire de la Constitution fédérale, — s'appliquera à la province de l'Alberta, sauf l'exception plus bas indiquée.

Or, quelle est la déclaration de principe qui gouverne tout l'article 93, si ce n'est qu'en matière d'instruction publique, et sauf quelques cas spécifiés, les provinces sont souveraines, qu'elles font et ont seules le droit de faire des lois?

L'article 17 ne dit point à la province de l'Alberta: Vous ferez des écoles *séparées de nom mais neutres en pratique.* Il dit: Vous ferez comme les autres provinces les écoles que vous voudrez. Mais, quel que soit le type d'école que vous adoptiez, vous ne devrez priver aucune classe de personnes des droits, en matière d'écoles séparées ou d'enseignement religieux, que leurs garantissent les Ordonnances de 1901. Il ne fixe point le maximum des droits dont pourra jouir la minorité, il ne décrète point que l'état de choses actuel devra indéfiniment subsister, il fixe simplement le minimum dont la minorité ne pourra être privée.

Ce minimum est insuffisant, il est déplorable: personne ne l'a dit plus hautement, ne l'a démontré plus clairement que M. Bourassa et ses amis. Mais l'Assemblée législative de l'Alberta reste libre d'améliorer la situation, libre d'user *par en haut*, de son pouvoir souverain

Mais M. Bernier nous déclare qu'"*incorporer ces dispositions légales* (celles qui fixent le caractère actuel des écoles) *dans la loi organique fédérale, tel que le veut si étrangement M. Bourassa ce serait une faute impardonnable, ce serait commettre une erreur fondamentale, ce serait cristalliser l'actuelle situation d'infériorité légale de nos compatriotes et rendre impossible toute amélioration ultérieure*".

Ici, nous avouons humblement ne plus comprendre.

La loi de 1905 existe en blanc et en noir dans les statuts fédéraux; la loi des Terres de même. En vertu de l'une et de l'autre, les écoles qui ne heurtent point la loi de 1905 reçoivent les subsides provenant du fonds des terres scolaires. La clause de garantie stipule que les terres, changeant de propriétaires et d'administrateurs, ceux-ci devront assurer aux écoles du même type les secours dont elles jouissent présentement.

En quoi cela peut-il modifier, dans un sens défavorable, la situation présentement faite à la minorité?

En quoi cela peut-il *cristalliser* davantage sa situation actuelle?

La clause de garantie se réfère à l'article 17 de la loi de 1905, et cet article 17 prévoit des changements, non seulement en vertu du principe général de l'article 93 de la Constitution fédérale, qu'il répète, ainsi que nous le rappelions tout à l'heure, mais dans son détail même, puisqu'il y est spécifiquement question "*des écoles organisées et conduites en conformité dudit chapitre* 29 (des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest de 1901, base, avec le chapitre 30, des mêmes Ordonnances, du régime actuel) ou de toute loi *Le MODIFIANT OU LE REMPLACANT*..."

En quoi enfin, de quelle façon et par qui, la clause de garantie empêcherait-elle, plus que l'état de choses actuel, l'amélioration du régime?

Ce sont des points sur lesquels nous serions fort heureux pour notre part, que M. Bernier voulût nous apporter des explications supplémentaires.

Omer HEROUX.

La campagne fédérale

Les chances des deux grands partis

Les chances des deux grands partis. — Ce qu'elles paraissent êtres présentement. — Calculs conservateurs, prévisions libérales. — Un nouveau deadlock possible.

Ottawa. — Pour encourager leurs *partisans*, les chefs commencent à prédire déjà *quel sera le* résultat de la prochaine campagne électorale. Conservateurs et libéraux réclament une majorité sur tous les *autres partis et se croient à la veille de s'asseoir avec quiétude sur le* trône du pouvoir. Ils se voient les maîtres du pays pour plusieurs années *à venir*, versant à ce bon troupeau *d'électeurs l'abondance* et la prospérité.

Mais, comme question de fait, jamais il n'a été aussi difficile de faire des pronostics basés sur une étude *attentive* de la situation électorale. *Donner la victoire aux conservateurs paraît aussi difficile que* la donner aux libéraux. L'appel au peuple actuel suit de si près celui de *l'année dernière que l'on dirait à première vue qu'aucun* changement n'est possible et que le parlement futur ne sera qu'une image fidèle du parlement passé. On ne voit *nulle part se dessiner* un fort *courant en faveur* d'un parti ou de *l'autre*. Et la *première idée* qui vient à l'esprit est que l'élection actuelle ne modifiera pas substantiellement la situation politique. Il y a beaucoup à dire en faveur de cette *théorie*. Car, tout au fond, nombreux sont les partisans de la gauche et de la droite qui y croient fermement, malgré leurs espérances du contraire. Chaque province paraît avoir des idées politiques si fixes et si enracinées que les partis ne réussiront pas à modifier pour la peine leurs allégeances politiques.

D'ailleurs, on éprouve tant de difficultés à calculer une défaite ou une victoire complète pour les libéraux ou les conservateurs, qu'on préfère la plupart du temps, abandonner la tâche.

Les conservateurs, tout d'abord, sont bien près du pouvoir. Ils ont 116 députés. S'ils gardaient le terrain acquis en 1925 pour commencer, ils auraient une chance d'arriver premiers en battant, grâce à la machine électorale, les quelques députés libéraux ou progressistes qui ont eu des majorités de moins de 100, l'année dernière. C'est le calcul qu'ils font. Péniblement, ils croient pouvoir battre M. Lapierre, député de Nipissing, M. King, député progressiste de Huron, Ontario, un député libéral de l'Ile - du - Prince - Edouard, etc., et ainsi s'élever lentement vers le chiffre fatidique, 123.

Ils comptent beaucoup aussi sur l'Ontario pour leur donner leur majorité. Cette province leur a fourni 68 députés en 1925, mais elle a déjà fait mieux. Elle leur en a déjà fourni 72 et 74. Et l'on peut être certain qu'ils lui demanderont cette année un effort comme elle n'en a pas encore fourni.

Mais le parti conservateur n'a pas dans cette province, pour conduire sa campagne, d'hommes marquants. Et l'on est plutôt porté à croire que, dans les circonstances actuelles, il ne dépassera pas la limite qu'il a atteinte l'année dernière. Mais les libéraux feraient bien de se défier de cette province. Elle recèle pour eux *un danger menaçant*.

***

Dans le reste du pays, le parti conservateur paraît incapable de faire des gains importants. Il peut gagner un ou deux sièges ici, et les perdre ailleurs. Ainsi, dans les Provinces Maritimes, il avait 23 députés sur 29. C'est probablement un maximum. Car, ne l'oublions pas, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard étaient tout entières libérales, il y a deux ans, et ce sont des provinces qui peuvent se laisser influencer par la question constitutionnelle. L'entrée de M. Veniot dans la lutte politique au Nouveau Brunswick peut aussi faire perdre trois ou quatre sièges à M. Meighen.

Les conservateurs ont mis des atouts dans leur jeu cependant. Par l'enquête des douanes, ils ont atteint M. Duff. En donnant le portefeuille des chemins de fer à M. Black, de Halifax, ils ont donné des espérances aux trois provinces. M. Ned Macdonald se retire. Et si les libéraux veulent surtout donner satisfaction à l'Ouest, les conservateurs entreprennent de donner satisfaction surtout aux Provinces Maritimes. C'est une tendance générale des partis et qui peut aider légèrement à M. Meighen dans l'extrême est du pays.

Les conservateurs comptent donc sur quelques sièges de plus dans l'Ontario, quelques sièges de plus dans les Maritimes, quelques sièges de plus dans la Colombie Anglaise et *le Manitoba. Dans l'Alberta* où ils ont fait élire trois députés en 1925, deux mordront probablement la poussière cette année. Le seul survivant sera M. R.-B. Bennett, ministre des finances. En Saskatchewan, aucun espoir défini. En Colombie anglaise, encore, les conservateurs ont *aujourd'hui presque* tout ce qu'ils peuvent humainement obtenir tandis qu'au Manitoba leurs chances sont gravement compromises. Ils ont là cinq ou six de leurs députés de la dernière Chambre qui sont gravement en péril. Et tout gain paraît impossible.

Mais si les conservateurs reviennent jamais au pouvoir, ce sera par l'élection de cinq ou six députés de plus dans l'Ontario, de deux ou trois dans les Provinces Maritimes, d'un nombre égal dans la Colombie anglaise, et en maintenant leurs positions, dans le reste du pays, ce qui, en somme, paraît un tour de force de première grandeur et n'entre pas facilement dans le domaine des possibilités. C'est cependant leur seul chemin vers une majorité absolue, et le chemin est joliment abrupt. Car Québec ne bougera pas, ou si peu que ce n'est pas la peine d'en parler, et la Saskatchewan et l'Alberta paraissent en mesure de l'imiter.

Quant aux libéraux, ils lient leurs chances avec celles des progressistes de la Saskatchewan et du Manitoba et espèrent que cette combinaison leur donnera le pouvoir. Elle peut les mener bien près du pouvoir, il n'y a pas de doute là-dessus. Car l'alliance peut compter sur 61 ou 62 comtés dans notre province, sur 21 dans la Saskatchewan, ce qui fait un bon point de départ. En lui assignant encore une douzaine de comtés dans Ontario, on reste dans la modération. Même chose si on lui garde une demi-douzaine de comtés dans les Provinces Maritimes. Mais ensuite, pour lui donner la majorité absolue sur les autres partis, il faut encore forcer les chiffres. Car jusqu'à date, la combinaison *libérale-progressiste* n'a qu'une centaine de comtés, et il est difficile de lui en donner plus qu'une dizaine au Manitoba et, assez problématiques, trois dans l'Alberta et quatre dans la Colombie anglaise.

Les chefs libéraux, sans doute, manifestent des espérances plus fortes que celles-là. Ils disent une vingtaine de comtés pour l'Ontario, une dizaine pour les Provinces Maritimes, une douzaine pour le Manitoba. Mais ces chiffrent paraissent contenir de l'exagération.

En un mot, on est bien essoufflé lorsqu'on a donné 120 députés à la combinaison progressiste-libérale.

Les calculs actuels laissent très sérieusement entrevoir aujourd'hui, non la victoire de l'un des deux grands partis, mais le *statu quo* politique.

Naturellement, comme le disait sir John Macdonald, les élections sont comme les courses et l'on ne sait jamais quel cheval arrivera le premier avant qu'elles *soient* terminées. Il se peut donc que vers la fin de la campagne des mouvements plus accentués se dessinent en faveur de l'un ou de l'autre parti et que se rompe aussi l'équilibre. Mais pour le moment on dirait que nous allons assister à une autre partie nulle, à une autre bataille sans résultat définitif et tranché.

Léo-Paul DESROSIERS.

—:*:—

Les deux partis promettent la révision du tarif

Toronto.—L'hon. J. A. Robb, ancien ministre des finances, parlant à un ralliement libéral à la salle Massey, a déclaré que si le parti libéral était reporté au pouvoir aux élections *générales de septembre*, il y aurait d'autres réductions des diverses taxes dès la présentation de son premier budget.

"Par les réductions apportées par le dernier budget, a dit M. Robb, *quelques* $30,000,000 sont allés aux citoyens pour leurs autres dépenses et ne serait-ce pas quelque chose de merveilleux si on pouvait leur en remettre davantage cette année?"

M. Robb fit remarquer que d'après ce qu'on pouvait voir partout le Canada était prospère. Comme solution des difficultés tarifères du pays, il déclara que la commission du tarif établirait une politique de stabilité.

De son côté le premier ministre, l'hon. M. Meighen parlant à Mac Donald, Man., s'est engagée à reviser le tarif: "Nous reviserons le tarif entièrement, dit-il. Il n'a pas été revisé depuis vingt ans".

Il ajoute qu'il n'avait pas l'intention *de créer un tarif* excessivement élevé. "Je n'ai jamais songé à cela; nous n'en n'avons pas besoin, affirma-t-il. "Ce n'est pas l'élévation du tarif qui est importante, *mais bien le principe sur lequel il* repose, c'est-à-dire sa stabilité et sa permanence. Nous donnerons une chance à chaque industrie canadienne. Nous travaillerons à fournir *sur notre propre* marché les opportunités dont les industries canadiennes ont besoin.

—:*:—

Au Sénat canadien

La mort du sénateur Thibaudeau réduit le nombre des sénateurs libéraux à 40. Il y a deux vacances qui seront sans doute remplies peu de temps après les élections.

Le sénat se divise comme suit: Conservateurs, 53; libéraux, 40; progressiste, 1; sièges vacants, 2. La majorité conservatrice sera portée à 14 si M. Meighen monte au pouvoir, et réduite à 10 si M. King revient.

—:*:—

L'adversaire de M. Bourassa

Labelle. — M. J.-E. Morandville a été unanimement choisi, par la convention conservatrice du comté de Labelle pour faire la lutte à M. Henri Bourassa, député sortant.

—:*:—

L'adversaire de M. Meighen

Toronto. — L'hon. M. Meighen aura pour adversaire dans le comté de Portage La Prairie, M. A.-E. McPherson, un avocat de Portage La Prairie. M. McPherson a été le choix de la convention libérale.

Le parti progressiste a annoncé qu'il ne mettra pas de candidat sur les rangs.

—:*:—

L'avis d'un professeur de M. Meighen

Un ancien journaliste de langue anglaise établi dans l'Ouest canadien écrit à l'un des quotidiens de Calgary (*l'Albertan*): "Il se peut que lorsque les Canadiens auront compris la portée de l'élection présente, elle se fasse entre nationalistes et impérialistes. La lutte entre le nationalisme et l'impérialisme se fera, en tout état de cause, dans une élection rapprochée. C'est aussi certain qu'il l'est que le soleil se lèvera demain. De ceux qui vivent *aujourd'hui chez nous, il y* en a qui verront le Canada plus populeux que la Grande-Bretagne. Bien avant que cela arrive, les Canadiens d'origine européenne, dont *cinq, dix ou quinze* générations d'ancêtres seront nés en terre canadienne, refuseront d'être liés davantage à un gouvernement impérial dont le centre sera à Londres et qui les exposera tout le temps au danger de les jeter dans des querelles où ils n'ont rien à voir. Et ceux qui s'imaginent que les Anglais, parce que le centre de la population de l'Empire se sera déplacé, consentiront à laisser passer de Londres à Ottawa le gouvernement de l'Empire ont tout à apprendre du caractère et du point de vue anglais". En marge de la prochaine conférence de Londres, le même journaliste écrit. "La population du Canada comprend maintenant quelles ruineuses conséquences pourrait avoir notre consentement aux propositions que les impérialistes feront à la prochaine conférence impériale". Au vrai, on peut se demander si c'est par simple coïncidence que, de ce temps-ci, nous recevons tant de visiteurs politiques anglais de toute sorte, de lord Clarendon jusqu'à lord Beaverbrook, en passant par des chefs orangistes de l'Irlande du nord, ou si ces visites ne font pas partie d'un plan de propagande secrète habilement concerté.

—:*:—

L'avis d'un professeur de M. Meighen

Une brève dépêche annonçait l'autre jour que M. William-H. Moore, candidat libéral dans l'une des circonscriptions ontariennes, avait plaisamment fait observer: *"J'ai eu Arthur Meighen comme élève à l'Université de Toronto, alors que j'y donnais des cours d'histoire constitutionnelle. Pour qu'il entretienne ses idées d'aujourd'hui, il faut que j'aie été un bien piètre professeur, ou qu'il ait dormi au cours."*

Billy Moore, l'auteur du *Clash*, est l'un des premiers Anglo-Ontariens non catholiques qui soient venus à la rescousse de la minorité. Il l'a fait avec une habilité et un éclat qu'on n'aura pas oubliés.

Il vient de raconter à un journal anglais, une anecdote qui est peut-être l'une des plus lointaines causes de son intervention dans le conflit scolaire.—*Je suis, disait-il,* descendant d'une famille de United Empire Loyalists, *et je me rappelle fort bien avoir entendu mon vieux grand-père raconter comment, lorsque les miens, pour rester fidèles au drapeau britannique, quittèrent les Etats-Unis sous les malédictions formulées en clair anglais* des Américains, ils furent fra*ternellement accueillis de ce côté-ci de la frontière par un colon canadien-français qui ne comprenait pas leur langue, mais les reçut à bras ouverts. C'est une chose que je n'ai jamais oubliée.*

N'est-il pas singulièrement touchant de songer que c'est peut-être, en définitive, le geste fraternel de ce vieux colon canadien dont le nom restera à jamais ignoré qui devait, cent quarante ans plus tard, assurer à la minorité ontarienne un pareil concours?

—:*:—

Aucun pays ne se serait montré plus généreux que les Etats-Unis

Washington. — Parlant de l'accord Mellon - Berenger et de l'accord Caillaux-Churchill, M. Mellon, secrétaire du Trésor américain, a déclaré "qu'aucun créancier de la France ne lui a accordé des conditions aussi généreuses que les Etats-Unis".

Les obligations contractées envers l'Amérique depuis la cessation de la guerre, a ajouté M. Mellon, se montent à 1,855,000,000 de dollars. Or, le total général figurant dans l'accord *franco-américain* se trouve être — y compris les intérêts— de 1,681,000,000 de dollars. Les Etats - Unis ont donc annulé les obligations de la France pour toutes les avances à elle faites pendant la guerre. Sa débitrice n'aura à rembourser que les avances de crédits dont elle a bénéficié depuis l'armistice *et ne reconnaît que* les obligations contractées depuis cette date envers l'Amérique. Aucun autre créancier ne l'a traitée aussi généreusement.

—:*:—

Ingratitude de l'Europe envers les Etats-Unis

Rome. — Le journal officieux "Popolo di Roma" dans un article où il déplore les critiques adressées aux Américains, déclare que l'Europe en général ne s'est pas montrée reconnaissante envers les Etats-Unis. Il recommande, toutefois, que les *Etats-Unis modifient* les accords sur le règlement des dettes, dans leur propre intérêt aussi bien que dans celui de l'Europe.

Le journal déclare que "tandis *que les Etats-Unis, après la guerre,* envoyaient à l'Europe, des céréales, du charbon et d'autres *articles* de premières *nécessités*, "*une discussion stupide et méchante avait* commencé, dont l'argument principal était que les Etats-Unis voulaient remplir le rôle de Shylock."

Après avoir déploré ces attaques et en avoir démontré l'effet sur les accords des dettes le "Popolo di Roma" rend hommage à "l'esprit généreux et pratique des Etats-Unis, et à son respect de la liberté, non pas de la liberté d'agir impunément contre l'Etat, mais le droit divin de vivre pour les peuples des différentes nations."

"Au nom des principes de liberté, le président Coolidge devrait intervenir, dit ce journal. Le fleuve d'or qui s'écoule de l'autre côté de l'océan, représente presque toutes les richesses de l'Europe. Maintenant que les dettes ont été réglées et que les paiements ont commencé, nous estimons qu'il est temps d'envisager une revision. Les Etats-Unis ne peuvent pas permettre cette fuite de l'or européen qui compromettrait sérieusement la vieille civilisation européenne sans aider matériellement les Etats-Unis, en quoi que ce soit. L'océan ne suffirait pas à défendre les Etats-Unis contre une crise européenne, qui serait certes d'un effet déplorable de l'autre côté de l'Atlantique."

—:*:—

M. Poincaré grand Patriote

M. Poincarré, grand patriote, non moins qu'homme de gouvernement est, ne l'oublions pas, un "homme de gauche". Ne serait-il pas, de ce fait, le colosse *aux pieds d'argile*? Aussi, Charles Maurras, qui ne peut donner sa confiance au nouveau Premier, écrit-il dans l'"Action Française": —

"Si M. Poincaré était capable de se défaire du désir de l'ambition de passer pour un homme de gauche, ses capacités lui permettraient sans doute des initiatives heureuses. Le masque de radical ou de radicalisant traité par lui avec le dédain nécessaire, lui laisserait aborder les réalités. Mais chez lui le masque adhère à la chair et à l'esprit. M. Poincaré ne peut le tenir ni pour un mal nécessaire ni pour un stratagème utile. Tout ce que nous savons de lui nous avertit que son coeur, son vrai coeur ne fonctionnera que de manière à l'éloigner des solutions véritables, celles qu'il entrevoit, sans avoir le courage de les apliquer".

—:*:—

Des bandits condamnés à quarante coups de fouets

Winnipeg. — Trois hommes convaincus d'avoir volé une branche de la Banque Royale, ici, ont été condamnés à un total de 34 ans d'emprisonnement et à 120 coups de fouet, par le magistrat R. M. Noble, en cour de police. Fred Wagner a reçu quinze années de pénitencier; vingt coups de fouets devant lui être administrés à la fin du premier mois, et vingt autres à la fin de la quatorzième année. En plus de tentative de vol il fut accusé d'avoir essayé de mutiler et de causer des dommages corporels à John Matheson, durant le vol.

William Jenkins, fut condamné à dix ans et quarante coups de fouet; Martin Moran fera neuf ans et recevra quarante coups.

L'actualité

Georges Boivin

Un visage rond, plein, glabre, pâle, des yeux à demi fermés qui laissaient passer un regard bleu, un cigare au coin de la bouche, tel était l'ancien ministre des douanes, lorsqu'on le rencontrait dans les corridors du parlement ou qu'on le voyait dans son bureau.

Entré aux Communes en 1911, M. Boivin, qui parlait l'anglais aussi bien que le français, attira de suite l'attention de son chef, sir Wilfrid, et devint l'un des jeunes sur lesquels il comptait le plus.

Lorsque son parti vint au pouvoir en 1921, M. Boivin n'obtint pas de suite de portefeuille. Il était relativement jeune, et plusieurs anciens lutteurs libéraux avaient un droit bien acquis à passer tout d'abord. Lorsque sir Lomer Gouin quitta son poste, M. Cardin s'imposa à son chef. Et lorsque M. Jacques Bureau partit pour le sénat, le tour de M. Boivin était venu.

Il eut cette bonne fortune d'entrer dans le cabinet à *l'époque où* il pouvait le mieux faire valoir ses *dons spéciaux* et son éloquence toute particulière. *Sous ce rapport*, il fut bien servi par le destin; car, si sa carrière de ministre fut brève, elle a été très *brillante*. Elle n'aurait peut-être pas eu tout cet éclat *si elle s'était déroulée dans les circonstances ordinaires* de la vie politique en notre pays et si le parlement qui vient de *s'éteindre* avait ressemblé aux parlements ordinaires.

Le début de M. Boivin fut, en effet, l'un des événements de la dernière session. Personne, M. Boivin peut-être moins que les autres, ne s'attendait à un tel succès, d'emblée. Si le nouveau ministre des douanes avait dû analyser, comme on le fait en d'autres occasions, le discours du trône et le programme législatif, s'il avait dû se contenter d'exposer des idées générales, il aurait fait sur la Chambre une impression moins forte. Mais il avait à parler d'une question définie, précise, presque concrète: valait-il mieux pour les progressistes appuyer le parti libéral ou le parti conservateur? M. Boivin avait à se servir d'arguments que l'on maniait avec plus ou moins de bonheur depuis quelques jours, à présenter dans une formule ou des formules saisissantes les raisons de préférer la droite à la gauche. M. Boivin excellait dans ces sortes de débats. Il savait donner cette sorte de coup de poing verbal qui ébranle. Et surtout il savait frapper l'esprit par sa phrase claire et nette son anglais correct et sans le moindre accent.

Ce soir-là, comme les autres, ce furent les interruptions de l'adversaire qui lui valurent ses meilleurs succès. La riposte du ministre des douanes était foudroyante. Si personne ne l'avait jamais interrompu, il *n'aurait jamais donné sa mesure*. Doué, semblait-il, d'un sang-froid, d'un calme à toute épreuve, il avait besoin de cet aiguillon pour lui fouetter les sangs et lui faire *sortir de l'esprit* ce qu'il y avait de meilleur. Son visage ne s'animait jamais, même dans les moments les plus passionnés; et si l'adversaire le laissait aller son petit train-train, il tombait vite dans un ton un peu monotone, dans un débit rapide. Alors l'interruption le réveillait, lui donnait une allure plus vivante et un ton plus combattif, une démarche plus militante.

M. Boivin remporta son second succès en répondant à deux heures du matin au discours violent de M. Stevens réclamant une enquête sur l'administration des douanes. Les libéraux sentaient venir la tempête depuis quelque temps, ils avaient eu le temps de se préparer un peu. Cependant ils n'étaient pas sans éprouver un peu de crainte: car le titulaire du ministère attaqué, M. Boivin, était jeune, connaissait encore assez peu son ministère et n'avait pas une très longue expérience parlementaire.

Sans bouger, figure immobile, M. Boivin reçut l'attaque. Mais lorsqu'il se leva il sut, dans un discours assez bref présenter l'une des meilleures défenses du gouvernement.

C'est qu'il se trouvait encore une fois sur son terrain. Accusations précises, question bien délimitée, moment critique qui le sortait de sa froideur et de son impassibilité coutumières. Comme pour son début, le danger du moment l'animait, le réveillait, communiquait à ses phrases une vie endiablée; il réveillait en lui l'orateur latent, le *débatter* rusé, habile, puissant. Comme un escrimeur de premier ordre, il avait besoin de voir l'épée de son adversaire se remuer et s'agiter devant ses yeux: alors la sienne portait et c'était un combat digne d'être admiré.

A ce moment jusqu'à la présentation du rapport du comité des douanes, M. Boivin ne prit pas une part très grande aux débats de la Chambre. C'est que son ministère réclamait tout son temps et au-delà du petit matin jusqu'à la nuit avancée. Il avait à se débrouiller dans le chaos des douanes, à s'y reconnaître, à suivre attentivement l'enquête du comité. Il avait encore à assister aux réunions nombreuses du cabinet et du parti et à accomplir ses devoirs ordinaires de ministre. Jamais il *n'eut* plus que quelques heures de répit.

Cependant, aux dernières heures de la session, lorsque le comité des douanes présenta son rapport à la Chambre, M. Boivin sut remporter un troisième triomphe. Rarement le *ministre fût* placé dans des circonstances aussi difficiles. L'enquête des *douanes* les témoignages donnés, les documents produits, *lui offraient peu de points* d'appui. Il dut remonter le courant tout le temps. Son attitude cependant ne manqua pas de noblesse. Il offrit à la Chambre de dissocier son sort de celui du ministère, il voulut prendre sur lui toutes les responsabilités, il rappela avec fierté tout le bon travail qu'il avait accompli depuis qu'on lui avait confié le portefeuille des douanes. Mais rien ne pouvait plus sauver à cette époque le gouvernement libéral. Et l'habile plaidoyer de M. Boivin, s'il ne resta pas sans résultat, *ne put sauver* du désastre le cabinet affaibli.

La dernière session a ainsi mis sur le pavois de la célébrité deux hommes de chez nous, M. Ernest Lapointe, et M. Georges Boivin dont on attendait maintenant une carrière très brillante.

Mais la mort est venu saisir Georges Boivin.

(Le Devoir)

ZOILE.

Evangile

IX.—JESUS LUMIERE DU MONDE

(S. J., VIII, 12.)

Jésus avait repris son enseignement au peuple. Il disait:

"Je suis la lumière du monde (1). Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres; mais il aura la lumière de la vie."

X.—VALEUR DE SON TEMOIGNAGE. LE TEMOIGNAGE DU PERE

(S. J., VIII, 13-20.)

"Tu te rends témoignage à toi-même, reprirent les Pharisiens. Un pareil témoignage est sans valeur."

"—Bien que je témoigne de moi-même, dit Jésus, ce témoignage est vrai. Je sais, en effet, d'où je viens et où je vais (2). Mais vous, vous ne savez pas d'où je viens, ni où je vais; car vous jugez selon la chair. Pour moi, je ne juge personne (3). Et si je juge, mon jugement est valable, parce que je ne suis pas seul: Il y a Moi et le Père qui m'a envoyé.

"Il est écrit, dans votre Loi, que l'attestation de deux témoins est tenue comme vraie. Or, pour rendre témoignage de moi, nous sommes deux: il y a Moi, et le Père qui m'a envoyé."

"—Ton Père! dirent les Juifs, où donc est-il?"

"—Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père, continua Jésus. Si vous me connaissiez, certainement vous connaîtriez aussi mon Père."

Ainsi parla Jésus, enseignant au Temple, dans le parvis du Trésor. Personne cependant ne mit la main sur lui; car son heure n'était pas encore venue.

NOTES

(1) L'octave de la Fête des Tabernacles se terminait pas l'illumination du Temple; cette illumination se réflétait sur toute la ville. Notre-Seigneur affirme que la lumière qui jaillit de lui se réflétera sur le monde entier.

(2) Un Prophète, un Thaumaturge, à plus forte raison un Dieu n'a besoin, pour être cru, d'autre témoignage que de celui de sa parole et de ses oeuvres. Il est des choses que lui seul peut savoir. Ainsi Notre-Seigneur était seul à savoir d'où il venait, où il allait. Personne autre que lui, sur la terre, ne pouvait témoigner à ce sujet.

(3) Avant de vous juger je suis venu vous offrir la miséricorde.

—:*:—

Réponses aux questions

Comment faire si le chemin de croix d'une église a été érigé avec des irrégularités? Je connais une chapelle où il y eut des irrégularités dans l'érection du chemin de la croix, érigé là en 1920.

Par un décret du 16 juin 1922, le Souverain Pontife, à la requête du Procureur général des Franciscains, a daigné revalider les érections du chemin de Croix qui pour des raisons quelconques n'auraient pas été faites validement.

Qui fut le fondateur de la Propagation de la Foi?

Ce fut une fondatrice, une jeune fille du nom de Pauline-Marie Jaricot. L'oeuvre commença à Lyon; la date officielle de la fondation est le 3 mai 1822.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Mort du R. P. Plamondon, O.M.I.

Nous annonçons avec regret la mort survenue ces jours derniers du R. P. Léo Plamondon, O.M.I., missionnaire à Lejac, Yukon. Le défunt a succombé à la suite d'une opération pour appendicite. Il naquit dans le diocèse de Québec en 1884, fit son cours classique au Juniorat d'Ottawa, sa philosophie et sa théologie au Scolasticat St-Joseph, d'Ottawa-est et fut ordonné prêtre en 1912. Il fut alors envoyé au Yukon, où il était missionnaire depuis.

—:*:—

Il succéderait à Mgr P. Di Maria

Québec, P. Q. —Des rumeurs non confirmées circulent ici à l'effet que Son Excellence Mgr Benedetti, archevêque titulaire de Tyre, et délégué apostolique actuel à Cuba et à Porto Rico, succédera à Son Excellence Mgr Pietro di Maria comme délégué apostolique au Canada.

—:*:—

Un catéchisme pour l'Eglise entière

Rome. — Le texte du nouveau catéchisme pour l'Eglise universelle vient d'être complété. Il sera présenté sous peu au Souverain Pontife par le cardinal Gasparri, puis il sera envoyé à tous les évêques du monde entier.

—:*:—

Pour le tricentenaire de S. Stanislas de Kostka

Rome. — En même temps que saint Louis de Gonzague, Benoit XIII canonisa le 31 décembre 1726 saint Stanislas de Kostka. Aussi se prépare-t-on à fêter à Rome le jeune novice polonais comme le jeune jésuite de Mantoue. Les solennités auront surtout lieu le 13 novembre, fête du saint et le 31 décembre, anniversaire de la canonisation. Ces jours-là, de grandes cérémonies auront lieu à l'église Saint-André du Quirinal, où l'on conserve le corps de saint Stanislas, et qui est contiguë à la chambre où il mourut. Un comité s'est formé en vue de donner à ces fêtes le plus grand éclat et l'on espère qu'elles auront des échos dans le monde entier et en particulier parmi les novices dont le jeune saint est spécialement le patron.

—:*:—

Le clergé sera fidèle à son pays

Mexico. — Dans une déclaration à la Presse Associée l'épiscopat mexicain déclarait qu'au cas où la situation actuelle au Mexique serait la cause d'une guerre entre le Mexique et les Etats-Unis, ou tout autre pays, l'Eglise catholique au Mexique restera loyale au gouvernement mexicain et l'appuiera. L'attitude de l'Eglise catholique au cas d'un tel événement serait la même que durant la Grande Guerre au cours de laquelle les catholiques de tous les pays sont restés loyaux envers leurs gouvernements.

—:*:—

L'oeuvre de la franc-maçonnerie au Mexique

Rome. — Le journal "Tribuna", dans une vigoureuse critique du gouvernement Calles, dit que "la franc-maçonnerie internationale est responsable de la persécution religieuse tyrannique du gouvernement mexicain." Et il ajoute:

"Les mesures du gouvernement mexicain, contre les catholiques, ont pris une forme odieuse et exaspérante. Elles ne sont pas justifiables par la nécessité d'une défense contre l'Eglise. C'est une procédure maçonnique qui vise à la négation de tous principes religieux. La franc-maçonnerie internationale a réussi à appliquer intégralement son programme au Mexique".

—:*:—

Vers le communisme

Voici que le gouvernement du Mexique accentue ses tendances au socialisme d'Etat, préparatoire au glissement dans le communisme. Il décrète que les dépots de charbon, de même que les placers pétrolifères et, d'ailleurs, tous gisements minéraux de quelque valeur, sur le territoire mexicain, seront désormais propriété nationale, tout comme de simples églises, écoles, couvents, hôpitaux ou autres institutions catholiques.

Protestation de l'épiscopat

Mexico.— L'épiscopat catholique vient de publier une déclaration en réponse au rapport récent du groupe d'intellectuels du nom de "Good Willers" qui ont fait une enquête sur la situation religieuse au Mexique depuis un mois.

"Il est humiliant pour les Américains du Mexique, dit la déclaration, que des intellectuels américains viennent ici, défigurent la vérité et faussent l'opinion de la presse et du peuple américain".

Dans son rapport, la mission s'était prononcée en faveur de la politique du gouvernement qu'elle disait très importante quant aux réformes sociales qu'elle se propose d'atteindre.

—:*:—

Les lois d'exception existent-elles encore en Angleterre?

D'aucuns disent non, puisque dans la pratique, ajoutent-ils, elles sont lettres mortes. Mais le sont-elles toutes vraiment?

Et n'y a-t-il pas possibilité de les faire revivre un jour aussi longtemps qu'elles demeurent dans le Statute Book? Jugez plutôt.

On pouvait lire tout dernièrement dans le *Times* une note d'un certain clergyman de Burton-on-Trent, où l'on exprime l'idée que ces lois désuètes sont une sauvegarde pour un Etat protestant; écho d'un sentiment exprimé ailleurs plus d'une fois dans la presse ou du haut de la tribune que des circonstances peuvent se présenter où l'Etat sera heureux de trouver des lois toutes faites pour enrayer l'ingérence de Rome.

Le *Times* dans un premier article où il plaide la cause catholique montre que certaines de ces lois sont encore invoquées contre les catholiques et leur occasionnent des dommages pécuniaires considérables, particulièrement dans le cas des Ordres religieux. Ceux-ci sont déclarés de caractère superstitieux. En conséquence, tous dons ou legs dont ils sont l'objet sont faits, déclare la loi, dans un but superstitieux et par conséquent sont nuls. Les questions de propriétés deviennent donc pour les Ordres religieux excessivement compliquées et les droits perçus par l'Etat en cas de mort sont énormes. Les institutions non catholiques n'ont pas ces préoccupations.

L'astuce — le mot est du *Times*— des percepteurs de l'impôt sur le revenu, aggrave parfois la situation. Une institution charitable catholique leur demandait récemment de bénéficier de l'exemption dont sont favorisées de par la loi les institutions charitables en général. On le lui refusa sous le prétexte que cette institution était affiliée à une association de l'étranger. Et le Times qui rapporte le fait de conclure: "Il n'est pas croyable que ces injustices restent sans redressement en un pays qui proclame avec raison l'égalité civile et la tolérance religieuse pour tous."

Certains groupes protestants s'insurgent devant la possibilité de nouvelles concessions aux catholiques. Des militants essayent de réveiller à ce sujet les vieilles passions endormies. Il n'est pas jusqu'à l'évêque démissionnaire de Manchester, le Rev. E. A. Knox — qui a son fils parmi les rangs du clergé catholique — qui ne fasse appel aux vieux préjugés et ne fasse revivre le spectre de la nouvelle Babylone incarnée dans l'Eglise catholique. On pouvait l'entendre à ce sujet, le 1er juin dernier sous la voûte de l'Albert Hall où, sous la présidence de Sir William-Johnson Hicks, membre du Cabinet, un certain nombre de représentants de l'Eglise anglicane et autres Eglises libres s'étaient réunis pour protester contre le mouvement catholique. Il recommandait entre autres choses à ces auditeurs d'agir auprès de leurs représentants au Parlement pour faire échouer le projet d'émancipation complète des catholiques dont M. Dennis Herbert a saisi dernièrement la Chambre anglaise. E.B.

—:*:—

Inégalités sociales

Ce que l'on entend par échelle sociale ce sont les différentes classes dont se compose la société: la noblesse, la bourgeoisie et la classe ouvrière.

La noblesse comprend cette classe d'hommes qui, par leur naissance ou une concession du roi, jouissent de certains privilèges ou possèdent seulement des titres qui les distinguent des autres citoyens.

La bourgeoisie est la classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple; ce sont les têtes dirigeantes.

Vient la classe ouvrière, c'est-à-dire la masse du peuple: celle-ci comprend plusieurs catégories.

Dans n'importe laquelle des classes, il y a des gens marqués d'une vraie distinction. Le proverbe dit: "Noblesse vient de vertu", c'est-à-dire qu'on n'est réellement supérieur aux autres que par sa vertu et son mérite.

En effet, ce n'est pas appartenir à telle ou telle catégorie d'hommes qui importe, mais de faire son devoir, d'avoir de la réserve, d'agir honorablement.

Ce qu'on devrait considérer en premier lieu chez une personne, c'est son caractère moral, son honnêteté, sa manière d'agir en un mot. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas le titre qui fait la noblesse ni le ruban qui fait l'honneur.

De quelque condition que l'on soit, on peut toujours être estimé et respecté, pourvu que l'on sache se distinguer par une conduite qui fasse honneur.

Le Mégantic) JEANNOT.

La guerre aux crucifix

Paris. — Les heures sont joyeuse pour les Loges. Tandis que les autorités font appel au dévouement des catholiques et leur prêchent la trêve du franc, les sectaires continuent allégrement leur oeuvre de haine: après les suppressions des subsides aux enfants catholiques pauvres, après les interdictions de processions, voici que reprend la guerre contre les crucifix.

Ces jours derniers, un certain M. Abraham, directeur de l'hôpital de St-Nazaire, se présenta chez Mme la supérieure: il venait enlever les crucifix, l'image de Celui pour lequel les Soeurs se dévouent et dont la pensée les soutient dans leur pénible tâche.

L'ignoble tournée commença. Sous les yeux des malades indignés, M. Abraham décrocha les crucifix. Le Courrier de Saint-Nazaire note un détail plus répugnant que les autres. "La haine du Christ conduisit son persécuteur jusqu'à l'ampithéâtre, où se trouvait le cadavre d'une femme. On ne respecta même pas la mort. Ici encore, le Christ apposé sur la muraille fut descellé et enlevé..."

Un Dominicain décoré par une faculté protestante

Amsterdam. — La faculté protestante de théologie d'Utrecht, en Hollande, a donné récemment une médaille d'or à un moine catholique, le R. P. Friethoff, O.P., lauréat d'un concours ouvert que la Faculté organisa, sur le sujet suivant: Comparaison entre la doctrine de S. Thomas d'Aquin et celle de Calvin sur la prédestination.

Des témoins !

Conte par Claude Jonquière

Limage a fait campagne, et il a rapporté de l'aventure une habitude néfaste.

De temps en temps, quand il a envie de faire un extra, il "pêche à la poule".

Sous le grillage qui sépare son jardin de celui du voisin, il lance du côté du poulailler une ficelle munie d'un grappin, dissimulé dans un appât.

Une poule s'avance, picore à droite et à gauche, tend le cou en apercevant l'appât, hésite, fait quelques pas précipités et brusquement, lâchant le ressort de sa tête, tape du bec sur l'hameçon et l'engloutit.

Alors Limage caché dans sa cassine à outils, tire innocemment la ficelle. La poule s'applatit en battant le sol de ses ailes, passe sous le grillage, et arrive, étranglée, entre les mains du pêcheurs de volaille.

C'est fort ingénieux; mais le voisin, intrigué par la disparition de ses poules, a fini par pincer le voleur et il a porté plainte.

Voici donc Limague en correctionnelle.

Or, se souvenant de la parole célèbre:

"N'avouez jamais!" il s'obstine à nier avec la plus véhémente énergie.

—Voyons! lui dit le Président, que vous sert de nier, puisque deux témoins vous ont vu?

—Deux témoins! s'exclame le prévenu. Et c'est pour cela, Monsieur le Juge, que vous voulez me condamner?

—Assurément!

—Eh bien, alors, Monsieur le Juge, attendez que j'aille vous en chercher, des témoins. Pour sûr, moi, je vas vous en amener plus de cent qui ne m'ont pas vu!

Claude JONQUIERE.

Le programme de l'heure présente

C'est dans le parti de Dieu que doit s'opérer le renouveau qui fera, des catholiques du vingtième siècle, de véritables enfants de Dieu, à condition qu'ils voudront bien adopter le programme que dicte le devoir de l'heure présente: Docilité de l'esprit, imitation plus parfaite du Modèle, intime union avec Jésus-Christ, esprit de prosélytisme." — R. P. Edm. THIRIET, O.M.I. ("Vivre sa vie")

Les couleurs liturgiques

Le violet

Le violet est une des faibles couleurs. Il reflète les rayons du soleil comme voilés, et, c'est pour cela qu'il ne convient pas à représenter un événement joyeux, mais plutôt à nous amener aux sérieuses pensées, comme voilées d'une certaine tristesse. De là le violet est la couleur de la pénitence et de la mortification, à laquelle s'adjoint un humble et ardent désir de biens éternels.

Le violet sera donc la couleur appropriée en ces jours qui, sont plus que les autres des jours de pénitence, et durant lesquels l'Eglise exhorte les fidèles à la pénitence comme aux jours durant l'Avant et durant le Carême.

Bien que l'Avant ne soit pas un temps de stricte pénitence comme le Carême, comme l'Eglise exprime dans sa liturgie l'asurance de la venue prochaine du Messie, elle se prépare par la pénitence à le recevoir dignement. Elle emploiera donc les vêtements violets jusqu'au jour où le Verbe se sera fait chair et où le cantique des anges résonnera sous la voûte de ses temples.

Durant l'Avent toute la liturgie parle de pénitence. Commençant le Mercredi des Cendres, jour où elle place des cendres sur nos têtes, pour nous rappeler notre néant et en même temps pour nous faire souvenir de la malédiction de mort dont Dieu frappa nos premiers parents à cause du péché jusqu'au Samedi-Saint où le joyeux Alleluia retentira dans nos églises, elle emploie les vêtements de couleur violette, le lundi de la semaine sainte excepté. Les vêtements violets sont aussi en usage aux Quatre-Temps, durant lesquels les fidèles par la prière et la pénitence supplient le Ciel d'obtenir de zélés ouvriers pour pour la vigne du Seigneur; aussi à la vigile des grandes fêtes pour induire les fidèles à se préparer par leurs oeuvres de mortification et de pénitence à obtenir une plus large part des grâces que le Seigneur offre en ces circonstances; aussi à la fête des Saints Innocents, fête qui n'est à proprement parler un deuil puisque ces enfants sont morts martyrs, mais qui est comme voilée d'une teinte de tristesse au souvenir de la perfidie d'Hérode; enfin pour les mêmes raisons dans toutes les manifestations publiques de pénitence et de mortification, comme aux processions de la Saint-Marc et aux jours des Rogations, dans l'administration des sacrements de pénitence, d'Extrême-Onction, de Baptême, dans les cérémonies préliminaires du baptême.

A chaque fois que nous voyons les vêtements violets dans l'Eglise, nous devons nous rappeler ces paroles du Sauveur: "Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche."

Le noir

Le noir est la couleur du deuil, de la mort et de la plus profonde tristesse. L'Eglise l'emploie le Vendredi-Saint, le jour où le Sauveur du monde, dans l'excès de son amour, mourut cloué sur une croix. Toute la création fut en deuil ce jour-là: le soleil s'obscurcit, la terre trembla jusqu'en ses profondeurs, tout sembla bouleversé par la plus grande des tristesses à la mort d'un Dieu. C'est ce que reproduit l'Eglise au Vendredi-Saint en nous demandant de pleurer sur nos péchés, qui sont la cause véritable de la mort d'un Dieu; aussi aux funérailles des adultes, jour de profonde tristesse où nous voyons les terribles conséquences du péché. Le noir nous rappelle l'obligation de prier pour les morts et de vivre de la pensée de la mort, selon cette recommandation de l'Esprit-Saint: "Pensez à vos fins dernières et vous ne pêcherez point."

Les couleurs, selon le dessein de l'Eglise sont les expressions visibles des sentiments qui animent l'Eglise durant le saint sacrifice de la messe. Le prêtre, par les diverses couleurs liturgiques, porte sur lui en quelque sorte toute l'histoire de l'Eglise, ses épreuves et ses victoires, les vertus du Christ et des saints, les peines et les joies des fidèles. Elles contribuent puissamment à détourner nos pensées des choses de la terre pour les élever vers le ciel.

Une leçon d'histoire

Discours de M. E. Lachapelle

(suite et fin)

Mission de Lord Durham — Nos luttes politiques

Les troubles de 1837 à peine apaisés, un homme d'état anglais éminent, Lord Durham, nous fut envoyé comme gouverneur, avec mission de s'enquérir de la cause de nos querelles politiques. Durham étudia la situation et fit son rapport à l'Angleterre. Il y mentionnait cinq choses spéciales comme remède à nos discordances et en premier lieu, en tête de ce rapport, savez-vous bien ce qu'il recommandait à l'Angleterre? Rien autre chose, mesdames et messieurs, que l'extinction même de la race française au Canada! Et nous avons l'exemple d'un homme d'état anglais qui voulut, comme fit l'Allemagne en 1914, faire un chiffon de papier" de la constitution de 1774 signée par le roi d'Angleterre même. Mesdames et messieurs, Durham est mort il y a 75 ans et la race française vit encore! Durham est mort et lui qui, comme ses successeurs, voulut tuer cette langue française alors parlée à peine par quelques cent mille, loin d'y réussir, cette même langue aujourd'hui se fait entendre par plus de trois millions. Je viens de vous citer un exemple où il nous fallut tirer l'épée de notre sentiment national et trancher de gauche à droite pour maintenir nos droits pourtant garantis par l'Acte de 1774. Il y eut encore bien d'autres tentatives de cette sorte pour détruire notre nationalité, entre autres en 1822, et plus près de nous, en 1905 où l'on établit le régime des écoles neutres dans l'Ouest. Il faut noter dans ce dernier cas la défaillance d'un grand chef libéral de notre race, Sir Wilfrid Laurier. Je ne m'attaque pas à un parti, je suis moi-même libéral, mais à un individu et je dois dire que Laurier sacrifia les intérêts de notre race sur cette question des écoles neutres. Avant la guerre de 1914 n'a-t-on pas eu le sinistre échantillon de législation ontarienne qui produisit le règlement XVII? L'Acte de l'Amérique du Nord de 1867 avait reconnu à l'usage du français et de l'anglais des droits égaux dans Québec et Ontario. Mais d'un coup, Ontario, à l'instar de l'Allemagne en 1914, se moque de sa signature et retranche l'usage du français dans les écoles de cette province sauf pour une heure par jour. Que l'on songe à nos garanties de 1774 et voyons où nous en sommes aujourd'hui.

L'heure de français

En dehors de Québec, une seule heure par jour à l'école où vos enfants peuvent apprendre le français, une seule heure par jour pour transmettre à la génération suivante tout l'héritage national de la race; une seule heure pour empêcher que ne tombent à jamais des lèvres encore tendres de vos enfants les doux refrains de nos ancêtres, les belles et sublimes prières apprises sur vos genoux, vous mères de famille; une seule heure sans laquelle, c'est fini, vous ne les entendrez plus, vos petits enfants balbutier ces premiers mots si doux de "papa", maman"! Une autre langue aura tué la leur et dans dix ans, vingt ans, trente ans, la jeunesse sera perdue, anglicisée! Eternel adieu à un grand passé! Adieu pour toujours à tous vos labeurs, toutes vos souffrances, tout votre amour, adieu à votre sang; demain il est à une autre race! Voilà où nous en sommes: une heure..., une heure à soutenir, où c'est la fin! Et comment garder cette heure?

Où doit se faire la lutte

L'expérience nous dit que les guerres se gagnent non pas au coeur d'un pays mais à ses avant-postes. Si l'Angleterre durant la dernière guerre a su rester intacte, c'est parce que sa flotte a pu monter la garde sur les hautes mers et tenir de loin l'ennemi en échec. Si la France a donné 700,000 morts à Verdun seulement, ce n'était pas pour la ville même mais parce qu'il fallait tenir et tenir à cet avant-poste si Paris et la France devaient être sauvés. Pour retourner un peu plus loin dans l'histoire, nous voyons que tant que les viriles légions romaines surent vaincre et tenir les barbares en sujétion loin de Rome, Rome resta maitresse. Mais lorsque les factions politiques, l'indiscipline et la mollesse eurent miné l'empire romain et que les armées ne surent plus retenir le flot envahisseur des Barbares, Rome, bien que fortifiée, devint une proie facile aux mains des farouches vainqueurs. Et comparons notre position. Nous, minorités françaises des provinces anglaises nous tenons les avant-postes de la race dont Québec forme le centre. Nous sommes le reflet de Québec et Québec est un rayonnement de la race française, un des plus purs de cette brillante civilisation. Comme je viens de dire, c'est ici que doit se décider le sort de la race, pas dans Québec, c'est ici qu'il faut vivre ou mourir

Une fausse conception

Il y a trois ou quatre ans une personne de langue française à l'idéal plutôt composé, une personne de mon district scolaire m'écrivait que l'enseignement du franais ce n'était bon que pour Québec; que par ici c'était l'anglais qu'il fallait. Cette personne me commandait de cesser d'enseigner le franais à ses enfants de langue et race françaises. Une telle personne, en parlant de la sorte, s'accuse de deux défauts principaux : le premier de sa francophobie, le second de son manque de sens commun. On entend souvent dire qu'il faut l'anglais dans l'Ouest. Personne ne le conteste, mais cela ne veut pas dire qu'il faille abandonner le français.

Opinions de deux pédagogues

L'honorable M. Latta, ministre de l'éducation, dans son discours à la convention des instituteurs à Radville en 1923, disait que la variété des races au Canada constituait une richesse nationale pour le peuple canadien. Car, disait-il, il n'y a pas de race parfaite et les qualités de l'une suppléent aux défauts d'une autre et vice versa. M. Hedley, professeur de mathématiques à l'école normale de Saskatoon en 1922, disait, en traitant de la question du français en Canada, que les Français avaient été et étaient les plus grands contributeurs à la civilisation moderne. Faisant allusion aux Franco-canadiens qui luttent pour leurs droits, il ajouta: "Je n'aurais aucun respect pour les Franco-canadiens s'ils ne luttaient pas pour maintenir leur langue."

Une remarque

Et dire qu'il y en a, de race française, en ce pays qui disent que la langue française n'est pas bonne pour eux et que c'est l'anglais qu'il leur faut! Voilà une comédie ou sottise que Charlie Chaplin, le plus grand pitre du monde, n'a jamais été capable de surpasser. Si l'anglais par ailleurs est devenu si nécessaire, c'est un peu parce que nous avons trop laissé perdre pied au français. Avec l'heure de français et une demi-heure supplémentaire de travail dans chaque école bilingue, il est possible et c'est prouvé, que les enfants peuvent réussir à apprendre anglais et français. C'est un magnifique avantage. L'on a dit qu'un homme est autant de fois homme qu'il possède de langues et c'est vrai.

Ceux qui nous trahissent

Il se peut, mesdames et messieurs, que pendant le cours de cet entretien je ne dise pas toujours des choses flatteuses, mais je ne suis pas venu ici pour mon propre avancement, ni pour me mériter des compliments, ni pour demander votre vote. Je sais ce que je dis, je suis responsable de ce que je dis et suis capable d'en prendre les responsabilités comme un homme. Je ne suis venu ici que dans un seul but: l'intérêt de la race française au Canada! Il y a longtemps que j'entends insulter cette race française de différentes manières par les nôtres mêmes. Il y a longtemps que je sentais qu'il y avait quelque chose d'affreux dans ce traitement infâme de ce que nous avons de plus sacré, et je me disais: "un jour j'espère avoir l'occasion de protester." Trahison, mesdames et messieurs, que tous ces gens de langue française qui parlent anglais chaque fois qu'ils devraient parler français ! Trahison que toutes ces folles de notre race qui "chiquent' continuellement l'anglais sur les rues de Radville ou en toute autre place publique, qui foulent aux pieds ce qui nous tient de plus près au coeur! Trahison que tous ceux et celles qui ne se cachent pas de dire qu'ils n'aiment pas lire ou jouer une pièce en français, que ça irait bien mieux en anglais! Ne savez-vous pas que les Anglais pour lesquels vous avez tant d'admiration n'ont pas le moindre respect pour vous, vous connaissent à votre valeur et vous jugent des "easy marks"! Trahison que tous les instituteurs ou institutrices de langue française qui n enseignent pas le français quand ils le peuvent! Trahison que ces secrétaires d'école ou commissaires qui ne donnent aucun encouragement ou même s'opposent à l'enseignement du français à l'école! Trahison que ces parents négligents ou indifférents qui ne s'intéressent qu'à l'instruction anglaise de leurs enfants, instruction par ailleurs assurée, alors qu'ils négligent l'instruction française quand elle leur serait possible! Trahison que toute cette honteuse catégorie de prétendus Franco-canadiens patriotes. Tout citoyen a ses devoirs en cette vie et les plus impérieux de ces devoirs sont ceux qui concernent le service de sa patrie et de son Dieu. Reniez-vous votre langue ou votre race? Passez au rang des traitres. A la guerre on fusille avec raison les traitres et c'en est fini d'une plaie hideuse. En temps de paix, le déshonneur et l'infamie marquent les traitres, mais ne les convertissent pas toujours, car ceux qui n'ont pas d'honneur ne comprennent pas la honte du déshonneur.

Le vrai civisme et ses devoirs

Et à tous les vrais patriotes qui veulent le salut de la race, laissez-moi rappeler ceci. Si l'on veut s'assurer de l'avenir d'une race, il faut s'emparer de la jeunesse, de l'enfance même. Les Spartiates, nation antique de célèbres guerriers, arrachaient l'enfant des bras de sa mère à l'âge de six ans et elle ne le reprenait plus cet enfant. Il était aussitôt sacrifié à sa patrie dans l'apprentissage graduel du service militaire. Les Turcs à l'apogée de leur puissance, faisaient de même avec les Janissaires, qui étaient l'impôt du sang prélevé sur l'enfance mâle des nations subjugées. L'Allemagne de 1914 qui avait formé une armée hors paire avait commencé l'éducation militaire à l'école même. Il s'agit dans les cas présents de former des peuples guerriers et c'est à l'école qu'on a recours d'abord car dans ce cas comme dans tout autre c'est sur la formation de l'enfance et de la jeunesse que doivent s'établir les nations. L'avenir est à ceux qui s'emparent de la jeunesse. Vous aimez vos enfants et vous voulez les élever comme vous pour qu'ils vous ressemblent, tenez les yeux sur l'école et voyez à ce qu'ils y trouvent la formation qui fasse d'eux de fidèles exemplaires de vous-mêmes et non pas une copie défigurée, déchirée, méconnaissable et méprisable.

Un triste exemple

Il y a des parents qui ne savent pas du tout l'anglais et des enfants qui n'apprennent que l'anglais et il arrive dans une même famille que l'enfant parle à la maison l'anglais que les parents ne comprennent pas; et ces mêmes parents sourient à cet état de choses et trouvent que leurs enfants apprennent bien!!! Ce que je dis, je l'ai vu moi-même dans les limites de ces trois missions. Quelle ignominie! Quel opprobre ! Quel patriote pourrait empêcher son coeur de saigner en face d'affronts semblables!. Quelques autres remarques et je cesse, comme il reste encore bien d'autres choses au programme.

Réflexion sur le "Patriote"

Je ne puis m'empêcher de dire ici un mot du "Patriote." Combien de fois n'ai-je pas entendu mépriser ce journal? Nous avons ici le "Radville News" maintenant le "South Sask. Star", journal anglais, tout petit qui pour compléter ses colonnes nous fera connaitre le résultat des joutes de Bengough ou encore les démonstrations des Rolly Rollers de Trossacks. Et l'on dit que c'est un bon petit journal. (Je ne veux pas dire qu'il est mauvais). Mais lorsqu'il s'agit du "Patriote", notre seul défenseur, seul organe qui nous rappelle chaque semaine ce que nous sommes, ce que nous devons être, ce que nous devons faire, le "Patriote", on en trouve qui s'en moquent. Nous sommes 1-16 de la population de la Saskatchewan et cependant, nous n'avons pas un seul représentant au Parlement. Nous n'y avons qu'un seul protecteur et cette gloire revient à un Allemand, M. Uhrich, catholique, ministre de la santé. Tout le reste, tout ce qui regarde notre survivance comme race, dépend du "Patriote" et de nos associations. Non seulement c'est notre devoir de soutenir le "Patriote" mais c'est une trahison que de se montrer hostile ou seulement indifférent à son égard, car ce journal symbolise l'âme française de la province et qui méprise le "Patriote" méprise la race française même. Voilà ce que je pense du "Patriote" et de ceux qui en disent du mal parmi les nôtres. Un mot de plus et j'aurai fini.

Mentalité canadienne et française

Il faut tendre à l'union étroite de tous les individus de race française en cette province. Il y a certains maux qui nuisent à cette union entre autres une certaine différence entre la mentalité française et la mentalité canadienne-française. Au fond c'est plutôt de l'enfantillage qu'un mal réel, car l'idéal de tout citoyen intelligent est bien au dessus des basses jalousies et des étroites considérations. Vous, mesdames et messieurs, nés en France, il est clair que vous avez vos déceptions dans votre pays adoptif et que vous n'y retrouvez pas la mère patrie. Il vous faut subir un pénible rajustement pour vous accommoder de nos manières et vous trouvez étrange d'entendre certains de nos anglicismes. Cependant si vous êtes désabusés en quelque manière, il vous suffit de réfléchir qu'après 400 ans d'existence au Canada, le français a su se maintenir et s'accroître contre son rival l'anglais, se maintenir solide malgré quelques blessures et que ces blessures au lieu d'être prises pour des marques de déchéances devraient plutôt être considérées comme des plaies glorieuses qui n'ont pas su nous faire succomber. Voilà la survivance que nous fêtons aujourd'hui, voilà l'esprit de la fête St-Jean Baptiste. Quant à nous nés au Canada, il nous faut être charitables pour nos frères nouveaux et les aimer comme des frères qui viennent s'unir à nous et partager le sort de vivre séparés de notre illustre et commune mère-patrie afin de conquérir à la race française une place en nos pays nouveaux.

Un appel

Il nous faut de plus la coopération entre nous et les Canadiens d'autres races. Il faut nous entendre avec les Anglo-canadiens qui sont aimables si nous savons nous faire respecter. Unissons - nous tous ensemble mais restons ce que nous sommes. L'union n'est pas la fusion. Faisons de ce beau et grand Canada un lieu où il fasse bon vivre, où il vaille la peine de vivre. Aimez-vous les uns les autres. (applaudissements prolongés).

—:*:—

La sauvegarde de nos droits

"Jupin, pour chaque état, mit deux tables au monde:
L'adroit, le vigilant et le fort sont assis
A la première; et les petits
Mangent leur reste à la seconde".
(La Fontaine)

ou encore ils se font manger, les pauvres petits. C'est ce qui nous arrivera si nous ne sommes pas *adroits* et *vigilants* et *forts*, grâce à l'Association de toutes nos faiblesses. Il est inutile de crier que nous sommes ici chez nous, que nous possédons des droits, que nous voulons survivre. Il faut être pratique, il faut agir, et agir en commun; il faut trouver le moyen d'utiliser ces droits et ce programme de français, qui resteront sur le papier si nous ne savons où trouver des maitres et faire apprécier par l'inspecteur leurs succès en francais. Rappelons-nous le mot de Benjamin Harrison: "L'homme dont la protection contre l'injustice repose entièrement sur la bienveillance d'un autre homme ou d'une réunion d'hommes est un esclave, un homme sans droits." Voilà. Nous perdons tout si nous n'allons pas le chercher. L'on est bien dispose à nous accorder le pain intellectuel de nos milliers d'enfants, mais, à condition que nous le demandions. Or, dix mille bouches qui criaillent d'ici et de là sont moins puissantes qu'un cri unique fait de ces dix mille voix. Voilà un haut parleur! Et ce sera l'A. C. F. A..... Grand bien nous fasse!

Et maintenant à l'oeuvre!

Beaucoup d'hommes sont capables d'efforts momentanés; très peu, d'efforts continus.

C'est surtout de la continuité dans l'effort que dérive la force des individus et des peuples.

Nayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme; vous êtes comme le raisin, qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux. (René Bazin).

(l'Union) *CARIGNAN-SALIERES.*

Le Pêcheur et le Motocanot

Dans un creux de la berge, à l'ombre, près d'un saule,
Un pêcheur s'était installé,
Aux dents la pipe, au poing la goule
Et sur un pliant bien calé.
Son regard vif suivait, au fil de l'eau la plume
Frôlant les nénuphars et leur frange d'écume,
Et son esprit voguait, au fil du rêve aussi,
Parmi les rares fleurs qu'un souvenir parfume.
Et c'était loin du monde et de ses lourds soucis,
Le bain d'oubli dans la verdure,
Le plaisir primitif de Pierre ou de Colas
Qui ne vous laisse jamais las
Et vous ramène à la nature.

Et voici que, déjà, ferrés par l'hameçon
La chevesme vorace et le brutal gardon,
Suivis de l'espiègle goujon,
Et même
De la prudente brême,
Sont rassemblés dans le filet
Dont le ventre, bientôt replet,
Par la friture qui frétille,
Paraît être, au soleil, un sac d'argent qui brille.
Et le pêcheur pensait. "En plus de ce trésor,
Il m'échoit ce matin par bienfait du sort,
Le silence et la solitude;
Ma joie est dans sa plénitude;
Je règne sur la rive et suis maître des flots !"
Il n'avait pas fini ces mots,
Qu'un bruit assourdissant s'élève et rompt le charme,
Et dans l'air et dans l'eau porte aussitôt l'alarme:
Tel un monstre irrité, ronflant et trépidant,
C'est un motocanot qui passe,
Sa sirène emplissant l'espace
D'un cri lugubre et strident
Et sa fine étrave fendant
L'onde limpide
Qui, d'un mouvant chevron, jusqu'à ses bords se ride.
Hélas,
Dans ce remous, dans ce fracas,
Adieu pêche, adieu rêverie!
Demeurer là serait folie:
Notre pêcheur n'insiste pas:
Il démonte sa canne et sa ligne replie
Et, vers son domicile, achemine ses pas.

Le plaisir de l'un, souvent nuit à l'autre;
Et le seul plaisir, pour nous, c'est le nôtre.

Charles Albert JANOT.

Le Cartel et la spéculation sur les futurs

Jusqu'à la fin du présent contrat nous nous attendons à voir une attaque continue et de plus en plus forte contre le Cartel, de la part de ceux qui n'ont d'espoir de vivre que si le cartel tombe. Des articles comme ceux qui ont paru la semaine dernière sous le titre "The Wheat Pool and Trading in future", ne cesseront de paraître dans les journaux au taux des annonces, et tous les moyens seront bons pour diminuer au coeur du fermier sa confiance en sa propre agence de vente. Soyez sur vos gardes.

Comme tout le système sur lequel est fondée la méthode commerciale de la Halle aux grains, cette première attaque mystérieuse est basée sur l'à peu près. Ceci saute aux yeux dès le premier paragraphe où il est dit que pendant la dernière semaine de juillet le Cartel a brisé le marché et empêché l'avance des prix en inondant le marché de grains, si on le compare avec l'aveu suivant que "les courtiers ne divulguent pas le nom de leurs clients".

Pendant plus de quatre mois, 80 pour cent du blé canadien prêt à la vente ont été détenus par le Cartel. Pendant tout ce temps, en dépit d'un ensemble de difficultés extraordinaires et très rudes, tel que l'ouverture tardive de la navigation, la grève de charbon en Angleterre, la nouvelle exceptionnelle de la précocité des semailles au Canada, et les rapports très favorables de la récolte mondiale, le marché a été meilleur et plus stable que n'importe quand de mémoire d'homme.

S'il n'y avait eu de Cartel pour empêcher à tout instant les manigances des spéculateurs, il n'y a aucun doute que ces difficultés eussent fait descendre le prix du blé de plusieurs sous le minot, et cependant, à part une légère hausse de deux ou trois jours en juillet, le marché n'a pas varié de plus de six sous pendant toute cette période.

Le Cartel a fréquenté la Halle aux grains de Winnipeg pour exercer un commerce légitime. Si des acheteurs sérieux se rendent à la Halle, le Cartel ne fait que suivre le sens commun en allant les y rencontrer. Si ces commerçants achètent trois mille ou trois millions de minots de blé du Cartel le fermier-membre devra être le dernier à se plaindre de cette transaction.

L'aversion du cultivateur de l'Ouest pour la Halle aux grains ne vient pas de ce qu'elle est un lieu de vente, mais de ce qu'elle s'est faite la complice des spéculateurs dont les manigances ont englouti les profits légitimes appartenant de droit au producteur.

Le fermier ne peut pas oublier l'écrasante évidence de la Commission Royale Turgeon qu'en 1922 il y avait une différence de cinquante millions de dollars entre le prix reçu par le fermier pour son grain et celui payé par les exportateurs. De plus s'il veut comparer les prix d'avant-cartel avec ceux des deux dernières années, le cultivateur se rend compte que grâce au Cartel cette différence a pris le chemin de la poche de ceux à qui elle revenait.

Au cours de l'année dernière, le Cartel a si bien développé son système de vente que quatre vingts pour cent du grain ont été vendus directement au consommateur, avec le résultat que les profits des intermédiaires employés jadis à la construction de demeures princières à Winnipeg et Chicago s'en vont payer les hypothèques sur les fermes.

Si la Halle trouve des objections à ce que le Cartel se rende chez elle pour disposer de cette faible partie de son grain, qu'elle prenne patience. La loyauté des Cartellistes à l'égard de leur organisation aura vite fait de mettre ordre à cela, et d'ici peu le Cartel ne vendra plus que directement.

—:*:—

Ce qu'on dit de nous

"La province de Québec, où il y a deux millions et demi de Canadiens-français, et qui a une civilisation vieille de trois cents ans, est seule capable de résister à l'américanisation. Le Canada de langue française, a gardé avec une vigilance jalouse son généreux héritage religieux et linguistique, que lui assurent les traités de la période de la conquête. Le Québec français constitue une minorité forte de sa race et de ses traditions. Cela, et la vigilance de l'Eglise catholique dans la Canada français, constitue une digue formidable contre laquelle même le flot puissant et lent de l'américanisme vient se heurter en vain." —Douglas Mackay:—"The Americanization of Canada".

N. B.—Cette appréciation d'un auteur de langue anglaise vaut bien celle d'autres personnages, parlant la même langue mais n'ayant pas la même mentalité ni la même charité.

—:*:—

La rentrée des étudiants à Québec

Québec. — La rentrée des étudiants à l'Université Laval a été fixée au 17 septembre prochain. On avait fixé d'abord cette date au 14 mais comme elle coïncidait avec celle des élections fédérales on l'a retardée de trois jours. Au séminaire de Québec, la rentrée aura lieu le 6 septembre.

Il y a maintenant 20,000,000 d'autos en Amérique

Ceux qui semblent pessimiste au sujet du futur de l'industrie automotive feraient bien de ne pas lire les statistiques trop attentivement. ils pourraient être d'avis que le futur n'est pas souriant.

Jusqu'au premier de l'an de cette année l'industrie avait construit 26,124,394 autos, dont 6,170,047 avaient été mis au rebut, laissant vingt millions encore en fonctionnement. Pour remplacer ces vingt millions au taux de production actuel, qui est un record, l'industrie automotive sera affairée pour cinq bonnes années.

En d'autres termes, si des autos ne sont pas vendus aux millions de personnes d'un certain âge, aux nouveaux mariés, aux nouveaux riches, aux propriétaires actuels qui désireraient un auto supplémentaire et aux personnes qui pourraient se décider à acheter des autos, l'industrie trouverait encore un bon marché durant les cinq prochaines années.

Et puis à la fin de cette période il faudrait commencer à construire d'autres autos pour remplacer les autos usagés qui auraient alors cinq ans d'usure.

Noces d'or à St-Isidore de Bellevue, Sask

M. et Mme J.-A. Houle, paroissiens-pionniers de Saint-Isidore de Bellevue, ont fêté le 12 dernier le cinquantenaire de leur mariage. La florissante paroisse n'avait jamais vu pareille fête. Car, si des noces d'or se rencontrent assez souvent au sein de nos belles et chrétiennes familles canadiennes-françaises, il en est peu qui réunissent autour d'elles 42 enfants et petits-enfants!

Le mauvais état des chemins empêche Mgr Prud'homme de venir présider aux fêtes.

S. G. Mgr Prud'homme avait bien voulu accepter l'invitation de la famille Houle et venir presider aux fêtes. Mgr devait même faire le sermon de circonstance. Mais le long trajet entre Battleford où Sa Grandeur était appelé la veille, et Bellevue, ainsi que les pluies récentes ont empêché la réalisation de ce beau projet.

Cérémonie et Messe à l'église paroissiale

Après s'être fait attendre un peu —il faut bien "se faire beau" en de telles circonstances! — les jubilaires arrivaient à l'église dans la belle auto de M. Charles Masson, de Prud'homme, magnifiquement décorée de pavillons et de banderolles symboliques par leur fils, M. J. Houle, de Prud'homme. Ils étaient accompagnés de leur fils ainé et de son épouse, M. et Mme Omer Houle, qui remplissaient en quelque sorte, les fonctions de garçon et fille d'honneur. Avec eux avaient également pris place leurs deux petits-fils jumeaux, Albert et Omer, habillés en petits pages, et une autre petite-fille, Antoinette, chargée d'une jolie gerbe de fleurs.

Le sous-sol de l'église en construction avait été splendidement décoré pour la circonstance. Des banderolles allaient, s'accrochant en festons aux piliers pour se joindre au-dessus de l'autel, orné de fleurs naturelles. Ca et là, des oriflammes bleu et or, oeuvre et don de M. et Mme Henri Grigon, brillaient, marquées d'un artistique "50". Au bas des degrés du sanctuaire, quatre prie-Dieu avaient été disposés pour les jubilaires et leurs assistants.

La grand'messe, précédée d'une allocution et d'une bénédiction aux jubilaires était chantée par M. le curé Bernard, assisté de M. l'abbé Burrell, curé de Wakaw, comme diacre, et de M. l'abbé Albert Houle, minoré, le plus jeune fils des jubilaires, comme sous-diacre. Au sanctuaire, M. l'abbé Carpentier, curé de Saint-Louis, M. l'abbé Boucher, sous-diacre, de Saint-Louis et M. l'abbé Baudoux, séminariste de Prud'homme, avaient pris place.

Le choeur de chant, sous l'habile direction de MM. Tessier et Labonté exécutait la 2me messe de Dumont, avec brio. M. l'abbé Belleau, curé de Rosthern, touchait l'orgue, et M. Hopfinger, actuellement de Wakaw, jouait le violon. A l'offertoire, Mme Pfeiffer et Mlle Annette Houle, de Prince-Albert, chantaient un "Ave Maria" en musique.

La messe terminée, le célébrant entonnait le chant solennel du "Te Deum" repris en choeur par l'assistance. Puis, au sortir de l'église, M. Gibson, photographe de Saskatoon voulait bien se charger de photographier le groupe formé par les jubilaires, les parents, le clergé et les amis.

Banquet-champêtre à la maison des jubilaires

Le défilé des autos prit le chemin de la maison paternelle où un délicieux banquet champêtre fut servi sous un abri de verdure construit devant la maison, ayant pour arrière-champ une immense pièce de blé. Un piano et un phonographe installés sous la galerie firent les frais d'un joli régal musical.

Vers la fin, M. l'abbé Houle lut une magnifique adresse aux jubilaires, au nom de toute la famille. Une bourse, à l'effet de procurer aux vénérables parents le plaisir d'un voyage "de noces" dans Québec la "doulce", fut présentée ainsi qu'une gerbe de fleurs par deux des petits enfants, au nom de la famille.

A la prière de M. Houle, père, M. le curé Bernard prit la paroie pour remercier les donateurs. Il en profita pour réitérer ses voeux de longue vie aux heureux jubilaires, les remerciant au nom de l'Eglise comme il l'avait fait dans son allocution du matin, d'avoir si généreusement contribué à accroitre le nombre des catholiques, et surtout, d'avoir mis au monde et élevé un fils qui bientôt va gravir les degrés de l'autel pour offrir quotidiennement l'Holocauste en faveur de ses parents bien-aimés.

MM. les abbés Carpentier et Belleau y allérent de leur talent de musicien au piano ainsi que quelques membres de la famille. M. Hopfinger fit résonner artistement son violon. M. l'abbé Burrell remercia en termes choisis la famille Houle de leur invitation, félicita les jubilaires et dit son plaisir d'avoir assisté à d'aussi belles fêtes.

A de mignonnes déclamations données par les petits-enfants, succédérent des chants canadiens, ces fiers évocateurs de la tradition canadienne-française.

M. Houle, père, se lèva enfin pour remercier les organisateurs des fêtes jubilaires. "Je remercie tout spécialement, dit-il, M. le curé de Bellevue, qui par son inlassable dévouement, a tant contribué à rendre cette fête belle et digne. Je remercie également les autres messieurs ou clergé qui ont bien voulu venir partager notre joie et rehausser de leur présence le couronnement de cette étape de ma vie."

Les parents et invités

Parmi les parents et les invités au somptueux banquet on remarquait a la table d'honneur, M. le curé Bernard, présidant, entre les deux jubilaires; MM. les abbés Carpentier, Burrell, Belleau, Boucher et Baudoux; M. et Mme Omer Houle; M. V. Hopfinger. Aux autres tables, on pouvait voir M. et Mme Alfred Turgeon et sa famille, de Crystal Springs; M. et Mme Paul Doucette et famille, de Duck-Lake; M. et Mme Pfeiffer, de Prince-Albert; M. et Mme Adélard Houle et famille, de Hoey; M. et Mme N.-A. Houle, Wakaw; M. et Mme W. Houle et famille, Bellevue; M. et Mme Joseph Houle de Prud'homme; M. et Mme Amédée Labonté, Hoey; MM. Henri et Alphonse, Mlle Annette Houle, de Prince-Albert; M. et Mme A.-F. Houle, de Hoey, cousins des jubilaires; Mmes Beaulieu et Laflèche, de Transcona, Man., nèces des jubilaires; M. et Mme Masson, de Prud'homme; M. et Mme A Garreau, Bellevue; M. et Mme A. Lavertu, Domrémy; Mlle Burrell, Wakaw, tous parents ou amis intimes de la famille; M. Gibson, photographe de Saskatoon.

Les jubilaires et leurs enfants

M. Joseph - Alfred Houle naquit à la baie du Fèvre, P. Q., le 1er mai 1856 de l'union d'Abraham Houle et de Julie Côté.

Mme Marie Salomé Houle naquit au même endroit, le 18 mars 1859 de Joseph Forest et Sophie Boisvert.

Ils demeurèrent 17 ans à Drummondville où M. Houle est cultivateur. Il entreprend ensuite le commerce du bois et fait l'acquisition d'une scierie qu'il dirige pendant dix ans. En 1888 ils quittent la province de Québec pour venir s'établir à Letellier, Man., avec leur famille. Ils y restèrent 15 ans et M. Houle y exerce la profession de cultivateur et marchand général, étant propriétaire à ce moment-là, de 3 magasins, l'un à Letellier, un autre à Saint-Boniface et le dernier à Makinac.

En 1903 ils quittent le Manitoba avec leurs 14 enfants pour s'installer à Bellevue où M. Houle et les 5 ainés de ses garçons achètent des terres et y exercent la profession de cultivateur. Voulant se rapprocher des écoles et couvents, ils vont en 1908 demeurer à Prince-Albert où 4 garçons fréquentent les écoles de la ville et les trois filles, l'Académie de Sion. Le plus jeune des fils, Albert, ayant obtenu ses diplômes d instituteur en 1917, fréquente le collège de Saint-Boniface, passe avec succès ses examens de bachelier, ès-arts, à l'Université Manitobaine en 1924 et poursuit ses études théologiques au Grand Séminaire d'Edmonton.

En 1917 M. et Mme Houle quittent définitivement Prince-Albert et s'installent de nouveau à Bellevue auprès de leurs enfants.

La famille Houle a conservé fidèlement la tradition ancestrale. Des 19 enfants nés de leur union 14 sont encore en vie. Ce sont : Omer, Aldéa, Alfred, Alexina, Adélard, Rose-Anna, Walter, Eva, Joseph, Alphonsine, Henri Alphonse, Albert et Annette.

"Ad multos et faustissimos annos!"

Les travaux d'antan

AU MOULIN A FARINE

Le meunier par condescendance ou pour se débarrasser de nos questions enfantines nous avertissait à la fin qu'il était temps de penser à repartir si nous ne voulions pas être pris par la nuit. Le temps passe si vite au moulin que nous ne nous en serions jamais aperçu. Nous étions toujours en retard. La *brunante* commençait et nous avions long de chemin à faire. Nous partions précipitamment. La Grise, reposée, trottait volontiers, mais la nuit tombait rapidement.

Nous regardions avec inquiétude l'horizon s'assombrir par degré. La grande question était de savoir si nous aurions le temps de passer la côte des Aulnaies de clarté. Le jour, les côtes sont dangereuses, mais, le soir, passer par un chemin sombre dans une côte mal famée quand on est encore petit gars! Je connais même des grandes personnes qui ont encore le frisson quand ils ont à passer par cet endroit. Nous ne pensions plus au moulin du tout, nous ne causions plus, et Philippe n'aurait pas mené pour tout l'or du monde. Assis tous les deux dans le devant de la charrette, tassés l'un contre l'autre, la peur nous gagnait. C'est là que la hart oubliée dans le fond de notre voiture nous semblait utile. Arrivée sur le haut de la côte, nous ne faisions pas retenir la Grise, elle descendait à pleines jambes. Il ne restait du ciel au-dessus de nos têtes qu'un petit filet de lumière, tant les branches des arbres s'entrecroisaient. On aurait dit que toute la noirceur de la nuit était cachée dans cette coulée pour mieux abriter les voleurs de grands chemins et faire cortège aux revenants. Les dents nous claquaient dans la ouche.

La Grise passait le pont d'une enjambée et la charette sur les madriers faisait un bruit de tonnerre, et tout de suite nous prenions la grande côte. La Grise faisait bien son devoir, elle trottait jusqu'au milieu, mais la montée était si longue, si essoufflante qu'à la fin elle prenait le pas. Les taillis des rebords du chemin frôlaient les roues de notre charette, et à chaque instant, il nous semblait qu'une branche se cassait et nous nous attendions à voir s'élencer un géant, les yeux luisants pour nous empoigner. Nos mains instinctivement se cramponnaient aux barreaux des harridelles. Ou bien dans le sombre des sapins nous craignions voir se lever une forme blanche, livide, les mains suppliantes, nous demander des prières et d'avance nous disions des Notre-Père pour que ces revenants quand nous arrivions sur le *terrain planche*, en dehors du bois, quand nous voyions le ciel avec ses premières étoiles, et les linéaments des champs voisins. Le pire était fait, nous n'avions plus de bois à traverser.

Quelquefois nous voyions venir à nous, dans le lointain grisâtre de la route, un paquet d'ombre accompagné d'un bruit d'attelage; ce devait être une voiture, et nous nous mettions au côté du chemin pour la laisser passer; après un instant d'attente nous voyions que c'était immobile, nous avancions et bientôt nous passions à côté d'un buisson que nous n'avions jamais remarqué. Il faisait tellement noir quelquefois que nous n'aurions pas reconnu quelqu'un qui aurait passé près de nous. La Grise trottait, trottait toujours, commandée gentillement comme une libératrice. Elle voyait bien mieux le chemin que nous, nous la laissions faire à sa guise.

En tournant dans notre trait-carré, nous avions le coeur plus à l'aise, et nous commencions à parler. Nous avions hâte d'arriver sur le haut de la côte pour voir si la lumière brillait aux fenêtres de notre maison. Si oui, maman nous attendait. Nous remettions la Grise au pas. Mon petit frère sautait ouvrir la barrière et nous entrions triomphalement chez nous. Papa venait nous recevoir. Avec un sourire il disait: "Je crois que vous avez retardé, votre mère était inquiète." Pour nous faire pardonner plus facilement nous lui aidions à dételer, tout en esquissant un semblant de défense.

Maman nous recevait plus froidement: Vous n'irez plus au moulin puisque vous retardez toujours. Nous disions comme c'est long aller au moulin, et nous prouvions que la Grise était fatiguée, qu'elle ne marchait pas vite. Et nous prenions notre place à table pour souper, ce que les autres avaient fait déjà. Et nous nous couchions avec la douce espérance de retourner chercher la moulée.

Jean SANS-TERRE.

Consignation de 30 millions

New-York. — Le plus gros envoi d'or de l'année vient d'arriver ici à destination de San Francisco au nom de la banque d'Angleterre. Il y avait 30 millions de piastres en souverains anglais. Le bruit veut que cet envoi d'or, qui sera suivi de nombreux autres, ait pour but d'empêcher la chute de la livre sterling que l'on prédit pour l'automne. L'Angleterre voudrait créer un fond considérable de reserve en prévision de cette eventualité.

Le truc de la mère Pingre

La vieille mère Pingre est assez avisée pour savoir à quoi s'en tenir sur les réels sentiments que nourrissent à son égard ses neveux de Paris.

Les précautions qu'ils prennent pour ne pas tacher leurs souliers vernis en traversant la cour de sa misérable ferme, la grimace de dégoût qu'ils n'arrivent pas à réprimer quand elle leur offre à boire dans un verre plus ou moins bien lavé, les recommandations perpétuelles qu'ils lui font: "Tante, vous allez attraper la typhoïde!" "Tante, vous devriez prendre des précautions d'hygiène." "Tante, prenez garde aux microbes" lui font mesurer la distance qui la sépare d'eux.

La vieille mère Pingre vit comme elle a vu vivre ses parents qui sont morts presque centenaires, sans avoir jamais eu recours à un médecin.

Elle vit à sa guise, sans s'occuper des microbes et des prescriptions d'hygiène.

Elle a quelquefois des malaises, des rhumes, elle les traite par le mépris.

Elle a cependant trainé une bronchite pendant plus de deux mois l'an dernier, mais les remèdes expédiés de Paris par ses neveux sont là, intacts, sur un rayon, elle s'est bien gardée d'y toucher.

Elle se dit que la mort d'une vieille tante à héritage n'est pas une calamité pour des neveux impatients, et, si son heure est venue, elle veut bien mourir, mais de sa belle mort, sans s'exposer à avancer sa dernière heure par des drogues suspectes.

La mère Pingre n'a qu'une confiance limitée en des sentiments trop affectés pour être sincèrement affectueux, en des médicaments dont l'efficacité lui parait contestable.

Ses neveux, du reste, ne viennent la voir que dans l'espoir qu'elle leur donnera un sac de pommes de terre, quelques douzaines d'oeufs ou autre chose à emporter.

Les avances qu'ils lui font, comme leurs protestations affectueuses, lui paraissent intéressées.

Aussi, a-t-elle décidé de remettre les choses au point, et de régler ses rapports avec ces insatiables quémandeurs.

—Quand vous voudrez manger un poulet leur a-t-elle dit, venez souper avec moi tous ensemble, et amenez votre famille, je serai la plus heureuse des tantes quand je vous verrai réunis autour de moi.

Un dimanche, les neveux, accompagnés chacun de sa femme et de ses enfants, arrivèrent dans la cour de la ferme vers six heures et demie. Les dames avaient des costumes clairs, les enfants aussi.

Rien n'était prêt à leur arrivée; ils demandèrent à leur tante si elle préférait qu'ils reviennent le lendemain.

—Mais pas du tout, leur répondit-elle, en deux temps et trois mouvements le souper sera prêt; mais ce n'est pas parce que vous veniez ce soir que je ne devais pas donner la pâtée aux cochons.

Elle avait les mains pleines de cette pâtée; sans les laver, elle disposa le couvert: cinq assiettes pour neuf, trois chaises, quatre verres qui n'avaient pas été rincés depuis avant la guerre.

—Les enfants s'asseoiront sur les marches de l'escalier de la cave, dit-elle, le grand air ne leur fera pas de mal.

Elle servit une soupe, sur laquelle nageait de la menue paille et du son; une assiettée pour deux.

Ses invités, pour ne pas toucher à cette soupe qu'ils devinaient confectionnée dans la marmite où avait cuit la pâtée des porcs, déclarèrent à l'unanimité qu'ils n'avaient pas bien faim.

—Ce sera pour les chiens, dit la mère Pingre, vous vous rattraperez sur le reste.

Elle sortit du four un poulet à peine cuit, et le prit à pleines mains pour essayer de le désarticuler.

Les convives avaient le coeur retourné; les dames se trouvaient mal.

Nul ne put toucher au morceau qu'elle venait de déposer sur la table ou dans les assiettes devant chacun de ses parents.

—Est-ce que vous seriez malades par hasard, demanda la mère Pingre.

Pas un des invités ne put surmonter sa répugnance, les morceaux restèrent intacts.

—Il fallait me dire que vous n'aimiez pas le poulet, dit-elle; oh! ces parisiens, sont-ils difficiles! La prochaine fois que vous reviendrez, je ne me dérangerai plus, vous mangerez à la fortune du pot, si vous avez faim.

MONTENAILLES.

La Belgique pays des centenaires

Bruxelles. — La commune de Wodecq compte parmi ses enfants la doyenne d'âge du pays: Mme Vve Jules Cauchie, née Marie-Catherine Delférière, née au monde en cette commune le 21 juin 1819. Elle vient donc d'atteindre ses 107 ans.

Cette respectable aïeule jouit donc de la plénitude de ses facultés et de ses sens absolument intacts.

Ce coin du pays possède actuellement trois centenaires: Mme Cauchie, 107 ans; M. Demol, de Bois-d'Acren, 105, et M. Pierre Dosseler, de Saint-Pierre-Capelle, 101 ans.

Il y a dans d'autres parties du pays encore quelques ultra-centenaires, M. Dupont, de Walcourt qui a 105 ans, et Mme Renkin de Pert-Buissan (La Reid) qui atteindra ses 101 ans le 8 septembre prochain. Gand en possède encore deux et Enseval a aussi sa centenaire.

AU TRIBUNAL

Le président, d'un ton sévère:

—Accusé, c'est la dix-septième fois que je vous vois sur ce banc.

Le prévenu, d'un ton de doux reproche:

—Mon président, voilà huit ans que je vous vois assis sur le même fauteuil, et je n'ai jamais songé à vous le reprocher.

LES COUREURS DE SENTIERS DES ROCHEUSES

Leur dernière randonnée a remporté un grand succès

A son retour, ces jours derniers, de l'Ouest Canadien où il a pris part à l'excursion annuelle des Coureurs de Sentiers des Montagnes Rocheuses, M. J. M. Gibbon, directeur du Service de la Publicité du Pacifique Canadien, a déclaré que cette troisième randonnée à cheval, qui eut lieu du 28 juillet au 1er août, avait remporté un succès sans précédent, en dépit de la fumée répandue dans l'atmosphère à la suite de certains feux de forêts. Les rapports au sujet de ces feux ont cependant été grandement exagérés, a-t-il ajouté, surtout ceux de la région de Banff et Windermere, où les dommages ne furent pas très considérables.

L'un des faits les plus intéressants concernant la récente excursion des Coureurs de Sentiers dans le voisinage du lac Louise, fut l'augmentation notable remarquée dans le nombre des cavaliers canadiens qui y prirent part; c'est ainsi qu'il en vint de forts contingents de Vancouver, Victoria, Calgary, Régina, Montréal, etc. En tout, 117 cavaliers des deux sexes participèrent à cette intéressante excursion sportive, au sein de l'une des plus grandioses régions alpestres des Rocheuses, soit une augmentation de 70 pour cent sur le total de l'an dernier. La caravane, parvenue au terme de la randonnée, après que les diverses troupes se furent réunies au "pow-wow" final dans la vallée Ptarmigan, comprenait 250 chevaux, un grand nombre ayant servi au transport du matériel de campement et provisions de bouche.

Au nombre des Canadiens de l'Est qui faisaient partie de l'excursion, on remarquait quelques Canadiens-français, dont le général P. de B. Panet et son épouse, qui chevauchèrent du lac Louise à l'endroit du "pow-wow", et Madame Marius Barbeau, d'Ottawa, qui fit la course de trois jours.

L'excursion avait été partagée en trois groupes; le premier, sous la direction du lieutenant-colonel Phil. A. Moore, comprenait les plus enthousiastes cavaliers, qui ne craignirent pas de passer cinq jours à cheval, couvrant en moyenne 20 milles par jour. Le second groupe, dirigé par Jim Brewster, partit de la crique Johnston, près de Banff, et se joignit au premier contingent dans la vallée Ptarmigan, après trois jours de marche. Enfin un troisième groupe chevaucha du lac Louise au lieu du rendez-vous final, qu'il atteignit en moins d'une journée.

Le "pow-wow" ou grand ralliement, fut le théâtre d'intéressantes démonstrations d'habileté de la part des guidés et cow-boys qui escortaient les Coureurs de Sentiers; on donna un "stampede" en miniature et les lanceurs de lasso y accomplirent des tours de force remarquables. Il y eut chant en choeur et réjouissances diverses, et dans la soirée, sous la grande tente circulaire, l'écrivain anglais Morley Roberts, qui en 1884, avait travaillé à la construction de la voie transcontinentale du Pacifique Canadien, relata quelques-unes de ses expériences à cette époque déjà lointaine et donna une description de la contrée, avant que la civilisation vint, à la suite du chemin de fer, en changer quelque peu l'aspect.

Il fut ensuite décidé, avant de se séparer, que le mont Assiniboine, au sud de Banff, serait l'objectif de la prochaine excursion, en juillet 1927, et que le "pow-wow" aurait lieu au sommet de la passe Simpson.

L'Ordre des Coureurs de Sentiers des Rocheuses compte à l'heure actuelle près de 700 membres et ce chiffre s'augmente de nouvelles recrues chaque année. Il a été fondé dans le but de faire mieux connaitre les multiples beautés de nos grandes chaines de montagnes de l'Ouest et pour permettre à ceux qui aiment l'équitation, de pratiquer ce sport au sein des plus beaux paysages du monde.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

BATTLEFORD, Sask.

Le concert Duprat. — Pour la première fois la ville de Battleford — qu'il ne faut pas confondre avec sa grande voisine la jeune cité de North-Battleford — vient d'avoir une séance exclusivement française. Deux grands artistes français, Mme France-Ariel Duprat et M. Armand Duprat, accompagnés d'une pianiste canadienne distinguée, Mlle Emma Bouchard, ont tenu leur auditoire sous le charme, pendant trois heures, dans la salle de l'école St. Vital.

Nous ne dirons rien du magnifique programme de la "Bonne Chanson Française" qui est déjà connu des lecteurs du "Patriote".. Pour la plupart des auditeurs le concert donné à Battleford le 17 courant fut une révélation. Que voulez-vous ? Les richesses de notre langue, les trésors de son passé, les chants populaires de nos aieux sont si peu ou si mal connus!... M. et Mme Duprat nous ont devoilé toutes ces belles choses avec un art et une perfection au-dessus de tout éloge. L'idéal poétique du peuple de France à travers les siècles ne saurait trouver de meilleurs interprètes, et comme l'a dit M. le curé de Battleford en remerciant les artistes au nom de l'auditoire, M. et Mme Duprat sont les aimables "troubadours" des temps modernes.

Etaient présents à la séance le R. P. Cozanet, O.M.I., cure de North-Battleford, M. l'abbé Julion, curé de St-Hyppolite, et M. l'abbé Bilodeau, missionnaire colonisateur. On a remarqué aussi dans l'auditoire plusieurs concitoyens de langue anglaise qui ont manifesté leur admiration par de chaleureux applaudissements.

M. et Mme Duprat ont promis de revenir à Battleford; à notre tour nous promettons de recevoir leur visite avec enthousiasme.

Mort subite. — Une jeune fille de 21 ans, Mlle Bella Parker, qui souffrait d'une maladie de coeur depuis de longues années, a succombé dans une crise lundi matin, 16 courant. La défunte était la troisième fille de M. et Mme Charles Parker. Elle laisse le souvenir d'une bonne et pieuse enfant que les anges ont dû accueillir avec joie dans le ciel... A la famille éplorée nous offrons toutes nos sympathies.

—:*:—

BELLEVUE, Sask.

Travaux à l'église et au presbytère

Les murs de l'église sont assez avancés; à la fin de la semaine, ils dépasseront la hauteur des fenêtres. La bâtisse commence à prendre du corps et à se montrer.

Dans trois semaines le presbytère sera prêt.

Il y a cinq dimanches que les offices religieux ont lieu dans le soubassement de l'église.

Bénédiction de la pierre angulaire

Dimanche le 29 à 3 heures de l'après-midi, par Mgr Prud'homme,— Sermon par le Rév. Père I. Adam, curé de Marcelin, Sask.

Tous les amis des alentours sont invités.

Mariage.

M. Hermas Gaudet à Mme Veuve Ida Grenier. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux qui resteront dans le canton.

—:*:—

MONTMARTRE, Sask.

—M. l'abbé Thériault a été absent une semaine pour assister à la retraite des prêtres à Régina.

—M. G. Gratton de Coral Gable, Floride, est arrivé pour quelque temps chez Mme Philippe Perron.

—Mlle Léona Beaudin a pris charge de l'Ecole Joffret; Mlle D. Gentes celle de Upper Wakefield.

—L'élévateur National a été vendu à la Northern Elevator Co. de Winnipeg.

—M. J.-E. Pelletier est chargé de compiler les listes électorales pour les prochaines élections.

—L'inutile "Bon Citoyen".

Il existe un certain type d'homme dans chaque place qui pose au bon citoyen. Il ne viole pas la loi, vit moralement, paie ses justes dettes et n'a jamais de démêlés avec les autorités. Mais il vit par lui-même, de lui-même et pour lui-même exclusivement. Il ne répond pas quand on fait appel aux bonnes volontés pour promouvoir les intérêts de sa place. Quand les infortunés sont dans le malheur quelque part et que la charité veut les secourir, il brille par son absence. Quand on a besoin de souscriptions pour une entreprise publique on ne voit jamais son nom sur les listes. Quand il aperçoit son voisin enlisé dans la boue il fait un détour pour l'éviter. Bref, s'il se tenait sur le rivage et voyait le navire de l'Etat sur le point de sombrer, il ne chercherait jamais à jeter le cable pour éviter ce naufrage. Qu'arriverait-il, si toute l'humanité était pétrie sur le modèle de ce type?... Il n'y aurait point d'église, ni d'hôpitaux pour les malades, point d'institutions pour les malheureux, point de progrès. Si vous êtes sur le point de vous muer en un inutile "bon citoyen", lisez de nouveau cet article. Réfléchissez et contribuez à faire de Montmartre une place où l'on ait plaisir à demeurer.

—:*:—

ST-HIPPOLYTE, Sask.

—La soirée de la bonne chanson française par M. et Mme Duprat ainsi que Mlle Bouchard, pianiste, fut un succès complet. Les artistes surent se faire apprécier par le bel entrain qu'ils mettent à faire résonner de leurs voix chaudes et charmantes les anciennes chansons du passé qui sont l'orgueil de notre race.

La salle comble ne ménagea pas ses applaudissements. Merci à ces distingués artistes pour la belle soirée qu'ils nous ont donnée.

Baptême

M. et Mme Arthur Régnier, un fils sous les noms de Joseph, Omer ; Parrain et marraine, M. et Mme J.-N. Nadon.

—Le 16 courant avaient lieu les funérailles de l'un de nos vieux et estimés citoyens de St-Hippolyte, dans la personne de M. John Régnier, natif de Bourbonnais, Illinois. Le défunt était âgé de 69 ans et 10 mois.

Il laisse pour déplorer sa perte, Mme Régnier, cinq filles, Mmes Pelletier et Lussier de Ste-Rose du Lac, Man; Mme F. Letournault de St-Hippolyte; Mme A. Maltais de North Battleford, et Mlle Eva Régnier qui demeure à Bresaylor, Sask.

Sept fils: M. Alex Régnier, de Windsor, Ont., Eugène Régnier de Meota, Sask, Laurent et Hervé, ainsi que Ivan Régnier de Bresaylor, Sask., Léo Régnier de Détroit, Michigan, Omer, de Hanks, North Dakota; trois frères: Alex, Moise, de St-Hippolyte, et Georges, de Mervin, Sask.

Il laisse en outre le nombre considérable de 49 petits enfants.

M. Régnier était ici depuis 15 ans et très estimé de tous.

Le service fut chanté par M. le curé Jullion. Les porteurs étaient MM. Philippe, Arthur, Armand, Emile, Jessi, William Régnier, tous ses neveux. M. le curé Joly de Edam était présent au service.

A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères sympathies.

—M. Georges Lehoux qui autrefois était cultivateur ici, et qui maintenant réside dans la province de Québec, est de passage parmi nous pour quelque temps, par affaires.

—Mlle Albertine Poulin partira le 21 pour retourner faire la classe à Albertville.

—Notre ami Antoine Nadon a fait un voyage à Maidstone dernièrement. Notre ami Antoine qui est discret n'a pas jugé à propos de nous faire connaitre le but de son voyage, mais ça nous fait plaisir quand même de l'annoncer aux lecteurs.

—MM. Léo, Wilfrid et John Poulin partiront le 1er septembre pour le collège de Gravelbourg, Sask, où ils continueront leurs études.

—M. C. R. McIntosh, député pour North Battleford au fédéral, adressera la parole à une assemblée qui sera tenue ici le dimanche 29 août, immédiatement après la grand'messe. Notre député nous donnera un commentaire des grandes lignes que se propose de suivre le gouvernement libéral s'il obtient le pouvoir.

—M. Théodore Nadon et sa famille sont de retour d'un long voyage dans la province de Québec; ils visitèrent plusieurs endroits; se rendirent jusqu'à Rouyn, la nouvelle place du comté de Pontiac.

—M. Stan Nadon est maintenant installé dans sa nouvelle maison; M. Duquette en a fini les travaux dernièrement.

On dit que M. Alphonse Jallion a acheté une machine à battre; le tout complet avec moteur d'une grande puissance.

—Mme Arthur Letournault malade depuis quelque temps, est retournée à l'hôpital pour la deuxième fois. Nous espérons que Mme Letournault se rétablira promptement.

—Mme Lechat est retenue au lit par la maladie.

—M. Arthur Vallières a la visite d'un de ses beaux-frères de St-Henri, comté de Lévis, Qué., dans la personne de M. P. Fortier. On dit que M. Fortier a l'intention de s'établir dans l'Ouest.

—:*:—

La Cie des Messageries du Pacifique Canadien

Après une période de quarante-quatre années au cours de laquelle elle a progressé de pair avec le pays dont elle a grandement aidé le développement, la Cie de Messageries Dominion Express cessera d'être connue sous ce nom. A partir du 1er septembre prochain, conformément à une loi passée à la première session du 15ème Parlement du Canada, la grande organisation de messageries canadienne, dont les ramifications s'étendent dans toutes les parties du monde, portera le nom de "Messageries du Pacifique Canadien, ou, en anglais, "Canadian Pacific Express".

C'est ainsi que l'on verra disparaître des vitrines de bureaux, des innombrables voitures de livraison, de la papeterie, des étiquettes, etc., l'écusson et le nom si répandus de la Dominion Express. A leur place l'on verra désormais l'écusson traditionnel du Pacifique Canadien surmonté du castor, emblême de l'industrie, et portant les mots "Canadian Pacific Express".

Le but de ce changement est de relier encore plus étroitement le service des Messageries avec la puissante compagnie de transport dont les services de chemins de fer, de bateaux, d'hôtels et de télégraphes sont aujourd'hui connus dans le monde entier et font la plus grande gloire du Canada.

A l'occasion de ce changement, la compagnie de messageries a publié, dans les deux langues, une très jolie et très artistique brochurette illustrée donnant l historique de sa fondation, de son développement, de ses difficultés et de ses succès. C'est un petit ouvrage très bien fait, que l'on lira certainement avec le plus grand-intérêt. Il est distribué à profusion partout où la Compagnie fait des affaires et l'on peut aisément en obtenir un exemplaire en s'adressant à ses bureaux.

Bien que la Dominion Express fut incorporée en 1873, ce n'est qu'en 1882 qu'elle commença ses opérations sur le réseau de l'Ouest du Pacifique Canadien. C'est à cette époque que M. Van Horne s'assura les services de la compagnie nouvelle, dont le président était M. G. A. Kirkpatrick, plus tard Sir George Kirkpatrick, lieutenant-gouverneur de l'Ontario. M. S. Stout en était le surintendant. Il en est aujourd'hui le président.

Cette compagnie suffisait amplement à des besoins locaux, mais ses fondateurs estimèrent bientot que, dans l'intérêt de la communauté, ils devaient en faire une entreprise plus importante, avec une organisation et un capital assez puissants pour, avec le temps, l'étendre dans tout le pays, et même à l'étranger. L'extension prodigieuse prise par cette organisation, dont les débuts furent si modestes et dont la sphère d'activité est aujourd hui le monde entier, sa splendide réputation de promptitude et d'honnêteté, témoignent chaque jour de la sagesse et de la vigueur du plan d'action dressé par M. Stout et suivi par lui depuis plus de quarante ans. Il eut avec ses collaborateurs une rude lutte à soutenir. Il leur fallait non seulement effectuer le trafic des marchandises, mais le créer, ouvrir aux produits canadiens des marchés canadiens et étrangers. La croissance de la Dominion Express au cours du dernier quart de siècle marque une phase des plus intéressantes du développement du Canada. Et l'oeuvre accomplie par ceux qui dirigèrent ses destinées est un sujet de juste fierté pour tous les Canadiens.

Autre note gaie

Le Secret

Je vous rapporte, ici, ce que dit et pense mon amie, la plus intime, sur un sujet, toujours d'actualité.

"Ah! ce n'est pas tant le secret qui m'agace! que la façon dont il est gardé! Comment un homme qui n'en a jamais eu — de secret — pour sa chère moitié — de cela, vous pouvez en être sûr, c'est lui-même qui l'a dit! — et du jour au lendemain devient d'une discrétion à toute épreuve — discrétion maintes fois habilement éprouvée et qui résiste, paraît-il, à tous les assauts!

Discrétion absolue! vous dis-je ! Non pas du jour au lendemain! En quelques heures! il est vrai qu elles sont rudement dûres à passer! Ca, c'est l'écho qui nous en informe ! On a beau calfeutrer portes et fenêtres, il est des choses qui ont un tel retentissement, que l'écho s'en empare et le crie, pardessus les toits!

Apprendre à garder un secret ! Quelle science! Et dire que pareille école n'existe pas pour les femmes! C'est, sans doute, parce qu'elles n'en n'ont pas besoin, elles!

Je ne suis pas opposée à la société, vous savez! J'ai toujours eu pour principe de laisser faire, ce que je ne puis empêcher! C'est encore mon amie qui parle.

Après tout, ne serait-ce que d'enseigner la discrétion à des gens, qui n'en ont pas toujours, la société aurait du bon! On soutient qu'elle en a d'autre! Franchement, je le crois.

J'ai vu des gens sortir de la salle, l'air inspiré! l'âme transfigurée ! Comme au sortir d'une retraite. J'en ai vu d'autres en pleine rue, se taper dans le dos et rire comme des bossus.

Comment déchiffrer une énigme qui présente des symptômes si complexes et si inquiétants? Monsieur, on ne vous le demande pas! Gardez votre secret! Soyez fidèle à votre serment! A tous vos serments! Soyez fidèles! et croyez-moi, ce n'est pas votre femme qui s'en plaindra!

Ne m'en veuillez pas, messieurs, de m'être faite l'interprète des opinions de mon amie, la plus intime, sur ce sujet, toujours d'actualité.

CRIN-CRIN.

—:*:—

Achat d'un chemin de fer

Edmonton. — Le gouvernement d'Alberta vient d'acheter moyennant la somme de $1,275,000 le chemin de fer qui dessert la Rivière de la Paix.

M. Brownlee a refusé la dernière offre du C.P.R. qui proposait de renouveler son contrat pour l'exploitation de cette ligne.

Le boisement des prairies

Plus de 5,500,000 plants distribués ceette année—Importants travaux des pépinières du Ministère de l'Intérieur—Embellissement du paysage.

L'apparence générale des Prairies de l'Ouest subit actuellement un changement notable par suite des travaux de boisement effectués par le Service Forestier du ministère de l'Intérieur. Ce changement frappe particulièrement ceux qui retournent au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta après une absence de vingt-cinq ou trente ans. Des milliers de rideaux d'arbres ont été établis à l'aide de semis et de boutures distribués par les pépinières d'Indian Head et de Sutherland, Saskatchewan, et les travaux de boisement du Service se sont accrus dans de telles proportions que, au cours du printemps de 1926, plus de 5,500,000 semis et boutures d'essence telles que l'érable, le frêne, le caragan, le peuplier et le saule, ont été fournis. Outre ces essences feuillues, plus de 50,000 plants d'épinette et de pin ont été distribués à un coût nominal de $3. par 100 pour être plantés sur les fermes, et environ 60,000 ont été plantés sur des réserves forestières du Manitoba et de la Saskatchewan.

On se rendra mieux compte du progrès de cette oeuvre importante si l'on examine les résultats obtenus depuis ses débuts, en 1901. La première distribution consistait en 58,800 semis fournis à 47 fermiers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. En 1902, 466,000 plants furent distribués à 496 fermiers. La demande s'accrut rapidement au cours des années suivantes et en 1916 le nombre de plants fournis atteignait un total de 4,460,000. Depuis lors la distribution annuelle a varié entre quatre millions et demi et cinq millions et demi de plants. Au total plus de 87,000,000 de plants ont été distribués à 87,000 fermiers des trois provinces des Prairies.

Depuis quelques années, la distribution est faite par deux pépinières; celle d'Indian Head s'occupe des demandes venant des régions méridionales des trois provinces, et celle de Sutherland effectue la distribution des plants dans les régions septentrionales. On exerce une surveillance effective sur toutes les plantations jusqu'à ce que l'on considère qu'elles sont en bonne voie de réussite, et aucun plant n'est fourni à un demandeur avant qu'une inspection ait démontré que le sol a été convenablement préparé pour recevoir les jeunes arbres. Dans la plupart des cas, des plants spéciaux sont préparés durant l'hiver par la Section de Boisement d'Indian Head, pour le bénéfice de ceux qui désirent effectuer du boisement le printemps suivant. L'hiver dernier, 3,297 plants ont été dressés et durant l'été l'inspecteur fera une visite aux gens qui ont reçu des arbres afin de s'assurer qu'ils ont été convenablement plantés et qu'ils reçoivent un soin raisonnable.

Les inspecteurs de la section du Boisement ont commencé la tournée de leurs territoires respectifs vers la fin de mai; leurs listes comportent environ 11,200 fermes à visiter. Un personnel de huit inspecteurs sera occupé à ce travail jusqu'au commencement de l'hiver, chacun d'eux visitant en moyenne 1,300 agriculteurs susceptibles de s'intéresser à l'établissement de rideaux d'arbres. Les conditions climatériques défavorables qui ont régné l'an dernier ont abrégé la période d'inspection, mais les rapports indiquent que les inspecteurs ont visité 5,700 plantations, dont plus de 73 pour cent étaient en très bon état, et 20 pour cent dans un état passable; un peu plus de 6 pour cent seulement de ces plantations n'avaient pas reçu de soins suffisants. Celles dont l'état était mentionné comme passable pourraient, avec un peu de travail et d'entretien de la part de leurs propriétaires, être mises en bon état.

La plantation d'arbres exerce une influence considérable sur la vie économique et sociale des provinces des Prairies. Les rideaux d'arbres ont grandement amélioré l'apparence des fermes et augmenté la productivité du sol en l'abritant contre les grands vents de la prairie et en créant des réserves d'humidité. Les fermiers de l'Ouest canadien n'ont pas tardé à reconnaitre la valeur du boisement et les nombreuses demandes de jeunes arbres qu'ils adressent au Service Forestier démontrent que le gouvernement fut bien inspiré en instituant cette oeuvre importante.

—:*:—

Pour rire

Lui. — Puis-je vous embrasser ?

Elle. — Je ne sais, mais la plupart des jeunes gens ont été capables.

* * *

Elle. — C'est bien bon à vous de me demander pour aller danser.

Lui. — Oh! n'en parlez pas, c'est un bal de charité! !

Propos agricoles

Préparation du chaume pour le blé, à Scott, Sask.

Le traitement du chaume varie suivant le genre du sol, la quantité de mauvaises herbes présente et la hauteur moyenne annuelle de pluie.

Depuis 1915, la station expérimentale de Scott conduit une expérience sur le traitement du chaume, en préparation pour une deuxième récolte après la jachère d'été. Le sol est sablo-argileux. Les mauvaises herbes n'ont pas causé d'ennuis sur la terre employée dans cette expérience, et la hauteur moyenne annuelle de pluie en ces 14 dernières années, a été de 13.02 pouces. Dans des conditions tout à fait différentes, le traitement du chaume que nous mentionnons ici peut donner des résultats différents.

Disquage et labour du chaume

	Blé Bois. à l'acre moy. de 10 ans
Disqué en automne; ensemencé au printemps sans labour	19.3
Disqué à la coupe; labouré en automne	19.4
Disqué à la coupe; labouré au printemps	21.0
Chaume non touché à la coupe; labouré au printemps	22.4
Chaume non touché à la coupe; labouré à l'automne	18.8

La terre disquée en automne et ensemencée au printemps, sans autres façons culturales, a donné un faible rendement, mais presque autant que celle qui avait été labourée en automne après un disquage fait à l'époque de la coupe. Lorsque le disquage était fait à l'époque de la coupe, et qu'il était suivi par un de printemps, le rendement baislabour d'automne où de printemps, le rendement baissait. Le chaume labouré en automne sans disquage a produit comme moyenne de dix ans, 18.8 boisseaux à l'acre, contre 2.4 boisseaux produits par le chaume labouré au printemps.

Brûlage du chaume

	Blé Bois. à l'acre moy. de 10 ans
Terre ensemencée immédiatement après le brûlage du chaume au printemps	23.6
Terre labourée en automne après brûlage	20.7
Disquée en automne après brûlage du chaume	21.8
Chaume labouré en automne	18.8

La terre ensemencée immédiatement après que le chaume a été brûlé au printemps est celle qui a donné le plus gros rendement, mais rappelons ici que nous avons obtenu un brûlage parfait en ajoutant de la paille avant de brûler, et que la terre ne portait pas de mauvaises herbes ni de graminées vivaces.

Le disquage après le brûlage du chaume en automne a donné un plus gros rendement moyen que le labour avec ou sans brûlage.

Scarifiage du chaume. — Sur chaume scarifié profondément, en automne, le rendement a été de 30.3 boisseaux de blé à l'acre, et après scarifiages peu profonds, de 26.4 boisseaux. Ce sont là les résultats d'un seul essai fait en 1925. Les semailles sur chaume sans scarifiage ont donné un rendement de 14.6 boisseaux en 1925 et un insuccès complet dans la saison sèche de 1924. C'est la seule parcelle dans cette expérience qui n'a pas donné de récolte.

E. Van NICE.
Ferme expérimentale fédérale, Scott, Sask.

Préparation du chaume pour le blé à Brandon, Man.

Les fermes expérimentales ont donné beaucoup d'attention en ces dernières années au problème de la production économique du grain sur les Prairies. Le système de grain sur grain, sans apport d'engrais au sol, présente plusieurs inconvénients. L'appauvrissement du sol est peut-être encore un facteur peu important, mais la destruction des fibres du sol et de son état mécanique font que le sol se soulève au vent dans bien des étendues, si bien que l'emploi de méthodes rationnelles de culture s'impose aujourd'hui. La multiplication des mauvaises herbes a aussi aggravé ce problème. On sait fort bien qu'une bonne jachère peut détruire toutes les mauvaises herbes, mais une jachère nue n'est pas toujours à conseiller, car elle détruit les fibres du sol et augmente beaucoup les frais de production. En outre, un gros pourcentage de la récolte de grain doit nécessairement être cultivé sur chaume. Il s'agit donc de combattre les mauvaises herbes avec le moins de jachère possible, et c'est là tout un problème.

La question des mérites relatifs du labour de printemps et du labour d'automne est souvent discutée. Il n'y a pas beaucoup à choisir entre les deux méthodes au point de vue du rendement, pourvu que le travail soit fait de bonne heure au printemps. Par contre, le labour tardif d'automne a beaucoup abaissé le rendement et le labour se fait généralement tard en automne. Il semble donc qu'en moyenne le labour de printemps peut donner des rendements un peu plus élevés. Par contre, il ne faut pas oublier que les cultivateurs qui exploitent une assez grande étendue n'ont généralement pas le temps au printemps de labourer et de préparer la terre pour les semailles. S'ils le font, les semailles sont retardées et l'on sait que le blé semé tard est exposé à la rouille; il semble donc que la meilleure chose à faire est de labourer ou de cultiver en automne toute la terre que l'on veut ensemencer en blé le printemps suivant.

La récolte de blé n'a pas été plus forte lorsqu'on scarifiait le chaume en automne, sur terre qui devait être labourée au printemps. Par contre, sur terre labourée tard en automne, le scarifiage fait à l'époque de la moisson a beaucoup augmenté le rendement. Ces résultats en apparence contradictoires s'expliquent difficilement. Le point pratique ici, c'est qu'il est rarement possible de labourer de bonne heure en automne, tandis que les façons culturales après la moissonneuse peuvent se faire facilement et à peu de frais, et l'augmentation de rendement est au moins équivalente à celle que l'on obtient en labourant de bonne heure en septembre.

Mais si le scarifiage en automne du chaume qui devait être labouré au printemps n'a pas augmenté les rendements, il a beaucoup aidé à détruire plusieurs espèces de mauvaises herbes annuelles. Lorsque les conditions sont favorables, beaucoup de graines de mauvaises herbes germent, et elles sont détruites par d'autres façons culturales ou par l'hiver. Cependant, lorsque l'automne est sec, il est douteux que ces façons culturales soient utiles.

Le brûlage du chaume gaspille la fertilité du sol, et ce brûlage n'a eu aucun bon effet lorsque la préparation du sol consistait en un labour; il a une légère valeur sur la terre qui n'est pas labourée et qui n'est que scarifiée avant les semailles. Dans ce dernier cas, le brûlage du chaume a permis de préparer un peu mieux la terre.

Nos expériences ont démontré très clairement que la charrue n'est pas le seul instrument qui permet de bien préparer le sol; le scarifiage du chaume au printemps, en préparation pour le blé, a donné en moyenne de meilleurs résultats *sur terre propre* que toute autre méthode, sauf lorsque le chaume était brûlé au printemps avant le scarifiage. En outre, le coût par boisseau de la récolte produite a été sensiblement diminué. C'est là une pratique que l'on ne peut pas recommander sans réserve, mais elle est sans danger sur terre qui ne porte pas de mauvaises herbes ou qui n'a que quelques mauvaises herbes annuelles. Cependant, si la terre est infestée de mauvaises herbes vivaces, à rhizomes traçants, le labour est indispensable.

On pourrait modifier cette méthode en scarifiant en automne de bonne heure, tout en scarifiant au printemps. On aurait ainsi moins de travail à faire pour préparer une couche de semis au printemps, et on pourrait, en certaines années, maîtriser presque complètement les mauvaises herbes annuelles. L'auteur de ces lignes a surveillé les effets de cette pratique sur plusieurs fermes bien conduites, et il a été frappé des bons résultats obtenus.

Résumons-nous. — Le labour hâtif d'automne vaut mieux que le labour tardif d'automne, au point de vue du rendement et de la destruction des mauvaises herbes. On recommande le labour d'automne de préférence au labour de printemps pour ce district, à cause du manque de temps au printemps. S'il n'est pas possible de labourer au commencement de l'automne, on peut obtenir des résultats presque aussi bons en scarifiant ou en disquant le chaume avant le labour d'automne. Si la terre est propre, préparez-la aux semailles sans la labourer, en disquant ou scarifiant le chaume en automne et encore une fois au printemps. Il faut éviter en tout temps de semer sur chaume non scarifié.

S. J. SIGFUSSON.
Feme expérimentale fédérale, Brandon, Man.

CANADIAN CO-OPERATIVE WHEAT PRODUCERS LIMITED

DEPARTEMENT DE LA PUBLICITE
100 Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

CONFERENCE INTERNATIONALE DU CARTEL

Le comité nommé à la conférence internationale du Cartel tenue à St-Paul, Minnesota, en février dernier, s'est réuni à Winnipeg le 18 et le 19 courant. Etaient présents: C. H. Burnelle, Man., président; C. R. Downie, Kansas; John Manley, Oklahoma; A. J. Scott, Dakota-nord; et S. J. Farmer, Winnipeg, M. G. W. Robertson, de la Saskatchewan, l'autre membre du comité, ne put y assister puisqu'il était en route pour l'Australie.

Le comité a choisi Kansas City comme lieu de réunion de la prochaine conférence le 16 mars prochain. Les sujets suivants y seront mis à l'étude: 1.—L'éducation cartelliste;

2.—Les élévateurs;

3.—Service de propagande

4.—Campagne d'enrôlement et rénovation des contrats.

5.—Le directeur et ses responsabilités.

6.— Comment obtenir un meilleur prix pour notre blé?

Sous cette rubrique seront discutées les méthodes de vente, les rapports des récoltes et le problème de la consommation croissante.

Le second soir de la conférence, il y aura probablement une assemblée publique.

On a dressé une liste préliminaire des orateurs chargés d'amorcer la discussion sur les divers sujets.

En plus des représentants des pays où fonctionnent des cartels de blé — les Etats-Unis, le Canada et l'Australie — des invitations seront envoyées aux autres contrées où l'on fait la culture du blé sur une grande échelle, à savoir la Russie, l'Argentine et l'Inde pour qu'elles se fassent représenter à la conférence.

Le comité a passé un temps considérable à discuter la possibilité d'une publicité conjointe dans le but de familiariser le peuple dans les différents pays à blé avec les progrès et les problèmes du cartel dans les autres pays du monde. Comme résultat un certain nombre de suggestions seront faites aux directeurs des nombreux cartels du blé.

Comme preuve de l'intérêt mondial porté aux opérations du cartel canadien, on pourra remarquer la liste suivante des visiteurs au bureau de publicité à Winnipeg en un seul jour: Dans la matinée le rédacteur agricole de l'un des grands quotidiens de Chicago; après lui des représentants de l'Union des fermiers de Grande Bretagne; puis un membre du département d'agriculture de l'Université d'Upsala, Suède, vint aux renseignements. Le même jour enfin fut reçue la demande d'un article sur le Cartel Canadien qui serait publié dans le journal officiel des Coopératives agricoles fédérées de la Palestine.

Concours entre sociétés d'agriculture

Le président de l'Association des sociétés d'agriculture de la Saskatchewan annonce un concours entre ces sociétés. Celle qui enverra le plus grand nombre de nouveaux étudiants au collège d'agriculture de Saskatoon recevra un prix de $25., la seconde $15, et la troisième $10.

Ce concours a pour but de pousser les sociétés d'agriculture à s'occuper davantage de l'instruction agricole de leurs jeunes membres. Les entrées devront être faites avant le 30 novembre prochain.

Conditions: Ces étudiants devront être des nouveaux venus au Collège, et membres de la Société qui envoie leurs noms. Pour avoir droit au premier prix, une société doit présenter au moins trois élèves et deux pour le second prix.

Grosse récolte dans le district d'Edmonton

Edmonton. — On annonce une récolte abondante dans tout le district d'Edmonton. Le blé rendrait de 20 à 35 minots de l'acre; l'avoine de 60 à 70 minots et l'orge de 40 à 45. La température est des plus favorables.

La récolte serait meilleure qu'on l'espérait

Les derniers rapports de la récolte sont meilleurs que les précédents et laissent espérer une amélioration considérable dans le rendement par suite des pluies récentes. Telle est du moins l'appréciation donnée par les employés du Canadien National le long des lignes desservies par cette compagnie.

L'exportation du blé

Ottawa. — Le Canada depuis un an, d'après le bureau fédéral des statistiques, a exporté 198,402,001 boisseaux de blé en Angleterre dont 141,995,286 boisseaux d'une valeur de $199,449,404 par voie des Etats-Unis, ne laissant que 56,406,715 boisseaux valant $66,968,660, pour les ports canadiens. Le Canada a aussi exporté 66,691,036 boisseaux de blé dans d'autres pays que l'Angleterre, dont 179,060 boisseaux seulement d'une valeur de $252,944 sont passés par les Etats-Unis. Les 66,511,910 boisseaux valant $100,265,104 sont passés par les ports canadiens.

Stocks de grain au Canada

Ottawa. — Un communiqué du Bureau Fédéral de la Statistique établit comme suit les stocks de grains au Canada à la fin de l'année agricole terminée le 31 juillet, 1926, comparativement à l'année terminée le 31 juillet 1925. Les quantités sont exprimées en boisseaux impériaux. Blé: 35,601,194 en 1926 au lieu de 26,482,696 en 1925; avoine 45,240,877, au lieu de 35,019,205; orge 8,439,340 au lieu de 4,556,667; seigle 974,227 au lieu de 1, 319,184; graine de lin 2,602,056 au lieu de 1,540,414. Les quantités au pays le 31 juillet 1926 se répartissent comme suit: Blé: entre les mains des fermiers 3,987,300; dans les élévateurs 25,451,208; en transit par chemin de fer 1.505,260; en transit par bateau 1,657,426; et dans les minoteries 3,000.000. Avoine: entre les mains des fermiers 34,069,000; dans les élévateurs 8,979,462; en transit par chemin de fer 1,121,100; en transit par eau 271,315; et aux minoteries 800,000. Orge: entre les mains des fermiers 3,034,700; dans les élévateurs 3,923,082; en transit par chemin de fer 1.102,622; en transit par eau 343,936; et dans les minoteries 35,000. Seigle: entre les mains des fermiers 135,800; dans les élévateurs 653,995; en transit par chemin de fer 180.432; dans les minoteries 4,000. Graine de lin: entre les mains des fermiers 23,000; dans les élévateurs 2,508,629; en transit par chemin de fer 70,427. Les quantités entre les mains des fermiers sont des estimations basées sur les rapports des correspondants agricoles et autres données colligées par la Section du Commerce Intérieur du Bureau.

Stocks de grain au Canada, 31 juillet 1926

	Blé boiss.	Avoine boiss.	Orge boiss.	Seigle boiss.	Gr. de lin boiss.
Entre les mains des fermiers	3,987,300	34,069,000	3,034,700	135,800	23,000
Elévateurs régionaux de l'Ouest	1,324,542	976,685	357,285	101,881	67,383
Elévateurs de tête de ligne, division d'inspection de l'Ouest	14,796,815	3,519,520	2,198,962	481,983	2,441,248
Elévateurs publics de l'Est	9,329,851	4,483,257	1,366,835	70,131	
Minoteries (est'd)	3,000,000	800,000	35,000	4,000	
En transit par chemin de fer	1,505,260	1,121,100	1,102,622	180,432	70,427
En transit par bateaux	1,657,426	271,315	343,936		
Total	35,601,194	45,240,877	8,439,340	974,227	2,602,056

Le FEUILLETON du "Patriote"

La clairvoyance du Père Brown

— 6 —

Mais Valentin apprit que Brayne, comme tant d'autres sceptiques inconséquents, se rapprochait de nous; ce qui, à son point de vue, présentait un bien plus grave danger. Brayne allait alimenter la caisse de l'Eglise française, appauvrie et combattive; il allait fournir des fonds à une demi douzaine de journaux nationalistes du genre de *la Guillotine*. La bataille était à ce moment indécise et le *fanatique* brûla ses vaisseaux. Il résolut de se débarrasser du millionnaire et il le fit comme on pouvait s'attendre à voir le premier des détectives commettre son seul crime. Il emporta chez lui, dans sa valise officielle, sous prétexte de quelque examen criminologique, la tête de Becker. Il eut, avec Brayne, cette dernière discussion dont Lord Galloway n'entendit pas la fin. N'ayant pu le convaincre, il le conduisit au jardin, mit la conversation sur ses exploits d'escrimeur, employa le sabre et les baguettes pour illustrer ses démonstrations, etc... Ivan le balafré ne fit qu'un saut.

—Espèce de toqué, hurla-t-il, vous aller trouver mon maître à l'instant, même si je dois...

—Mais c'est précisément là que je vais, dit Brown tristement, je dois lui demander de se confesser, et le reste...

Poussant devant eux le malheureux Brown, comme une victime destinée au sacrifice, ils s'engouffrèrent ensemble dans le silence glacial du bureau de Valentin.

L'illustre détective était assis à son bureau, apparemment trop absorbé pour remarquer leur bruyante entrée. Ils s'arrêtèrent, un instant, puis quelque chose dans l'aspect de ce dos élégant et rigide inquiéta le docteur. Il s'élança brusquement. Dès le premier coup d'oeil, il aperçut une petite boîte de pilules à portée de la main. Valentin était mort dans sa chaise et, sur le visage aveugle du suicidé, régnait la fierté de Caton.

III

LES PAS ETRANGES

Si vous rencontrez un membre du club des "Douze Vrais Pêcheurs", entrant au Vernon Hotel pour assister au dîner annuel de cette assemblée sélect, vous remarquerez, lorsqu'il enlèvera son pardessus, qu'il porte un habit vert. A supposer que vous ayez la stupéfiante audace d'adresser la parole à ce demi-dieu, et que vous lui demandiez pourquoi il a adopté cette couleur, il vous répondra probablement que c'est afin de ne pas être pris pour un garçon de café. Vous vous retirerez confus. Mais vous laisserez derrière vous un mystère digne d'être éclairci et une histoire digne d'être contée.

Si (pour ne pas quitter cette veine d'invraisemblables conjectures) vous rencontriez jamais un doux petit prêtre, plein de zèle, répondant au nom du Père Brown, et si vous lui demandiez ce qu'il considère comme le plus heureux hasard de sa vie, il vous répondrait, sans doute, que la chance ne lui fut jamais aussi propice qu'un certain jour, au Vernon Hotel, où il put prévenir un crime et sauver une âme rien qu'en épiant un bruit de pas dans le corridor. Peut-être s'enorgueillit-il quelque peu de la merveilleuse et invraisemblable divination dont il fit preuve, à cette occasion, et il est possible qu'il vous explique comment. Mais, comme il est peu probable que vous vous éleviez jamais assez haut dans l'échelle sociale pour découvrir le club des "Douze Vrais Pêcheurs", ou que vous descendiez assez bas, parmi les ruelles peuplées de criminels, pour rencontrer le Père Brown, il est à craindre que vous n'entendiez jamais conter cette histoire, à moins que vous ne me permettiez de le faire à présent.

L'hôtel Vernon, où les "Douze Vrais Pêcheurs" célébraient leur dîner annuel, était une de ces institutions qui ne peuvent exister que dans une société oligarchique affolée d'élégance. C'était le produit paradoxal du commerce moderne— une entreprise "fermée". Une entreprise devenue fructueuse, non pas en attirant le public, mais en l'écartant. Au sein d'une ploutocratie, les commerçants sont assez malins pour se montrer plus délicats que leurs clients eux-mêmes. Ils s'ingénient à créer des difficultés que leurs pratiques riches et blasées ne peuvent surmonter qu'à force d'argent et de diplomatie. S'il y avait à Londres un hôtel *fashionable* dont l'entrée fût interdite aux personnes de moins de six pieds, la bonne société organiserait docilement des dîners auxquels seraient conviés des hôtes de six pieds. S'il existait un restaurant chic qui, par un pur caprice de son propriétaire, n'ouvrît que le jeudi après-midi, il ne désemplirait pas le jeudi après-midi. L'hôtel Vernon occupait, comme par accident, le coin d'un square de Belgravia. Il était petit et incommode. Mais cette incommodité même était considérée comme une digue protégeant une certaine classe de clients. Un de ces inconvénients avait, dans leur esprit, une importance vitale: il était impossible à plus de vingt-quatre personnes d'y dîner ensemble. La seule grande table dont il disposait était placée sur sa célèbre terrasse, abritée par une vérandah et dominant l'un des vieux jardins les plus délicieux de la ville. Il était, par conséquent, impossible de s'y asseoir, sauf à l'époque des chaleurs, et cette nouvelle difficulté ajoutait un nouvel attrait à ces dîners. Le propriétaire actuel était un juif, du nom de Lever, et son hôtel lui avait rapporté près d'un million de livres, grâce aux obstacles dont il avait encombré l'entrée. Tout en limitant le plus possible l'étendue de son activité, il s'efforçait naturellement de l'exercer avec la plus minutieuse perfection. Les vins et la cuisine pouvaient rivaliser avec ceux des meilleurs établissements d'Europe, et la tenue du personnel répondait exactement aux désirs de l'aristocratie anglaise. Le propriétaire connaissait intimement tous ses garçons; il n'y en avait d'ailleurs que quinze, en tout. Il était beaucoup plus facile de devenir membre du Parlement que d'être élu domestique de cet hôtel. Chacun d'eux était tenu d'observer ce silence terrifiant et cette souplesse d'allure qui appartient en propre au valet privé. Et, en fait, il y avait généralement au moins un garçon attaché au service de chaque convive.

Le club des "Douze Vrais Pêcheurs" n'eût jamais consenti à dîner ailleurs, car ses membres aimaient cette luxueuse intimité. Ils eussent été bouleversés à la seule pensée qu'un autre club mangeât dans le même établissement. A l'occasion de leur dîner annuel, les "Pêcheurs" étalaient d'habitude tous leurs trésors, comme s'ils s'étaient trouvés dans une maison particulière, et, tout spécialement, leur célèbre service de couteaux et de fourchettes à poisson, qui constituait, en quelque sorte, les insignes de la société. Chaque pièce de ce service représentait un poisson délicatement ciselé, et portait, enchâssée au manche, une grosse perle fine. On l'exhibait, chaque fois que l'on servait le poisson, et ce plat était toujours le plus mirifique de ce mirifique festin. La société avait une foule de rites et de coutumes, mais elle ne possédait aucune tradition, aucun but, ce qui rehaussait encore son caractère aristocratique. Il n'était pas nécessaire d'être quoi que ce soit pour devenir l'un des "Douze Pêcheurs"; à moins que vous ne vous fussiez déjà élevé à un certain rang, vous n'entendiez jamais parler d'eux. Le club avait douze ans d'existence. Son président était M. Audley, son vice-président, le duc de Chester.

Si j'ai le moins du monde réussi à traduire l'auguste atmosphère qui régnait dans cet hôtel, le lecteur peut naturellement s'étonner que j'aie jamais eu conscience de son existence, et se demander comment une personne aussi vulgaire que mon ami le Père Brown ait jamais eu quelque chose à faire dans cette galère dorée. Quant à cette dernière question, ma réponse sera simple et banale. Il y a, dans le monde, un très vieil émeutier, un antique démagogue, qui pénètre dans les retraites les plus raffinées pour y porter cette terrible nouvelle que tous les hommes sont frères. Partout où ce niveleur, passait sur son cheval blanc, le Père Brown, en vertu de son métier, passait à sa suite. L'un des garçons, un Italien, avait été terrassé par la paralysie, au cours de l'après-midi, et son patron juif, tout en s'étonnant un peu de la survivance de telles superstitions, lui avait permis d'envoyer chercher un prêtre papiste. Nous ne pouvons dire quelle fut la confession du garçon, pour l'excellente raison que le Père Brown la garda pour lui, mais elle l'induisit apparemment à rédiger soit une note, soit une déclaration qui devait être transmise à quelqu'un ou réparer certains torts. Avec une humble impudence, qu'il eût aussi bien manifestée dans le palais de Buckingham, le prêtre pria qu'on lui fournît une chambre et ce qu'il faut pour écrire. M. Lever se trouva dans une cruelle alternative. C'était un brave homme, qui pratiquait à un haut degré cette mauvaise imitation de la bonté qui n'est qu'une horreur des scènes et des difficultés. Et, d'autre part, la présence de cet intrus dans son hôtel, ce soir-là, lui faisait l'effet d'une tache de poussière sur un objet qu'on vient de nettoyer. Le Vernon Hotel ne possédait pas d'antichambre, aucun client ne survenant jamais à l'improviste. Il y avait douze hôtes au dîner. La présence d'un nouvel hôte, ce soir-là, serait aussi renversante pour eux que celle d'un nouveau frère, qui se serait invité à déjeuner ou à prendre le thé, au sein de leur propre famille. De plus, le prêtre ne payait pas de mine et ses vêtements étaient crottés. Un seul coup d'oeil jeté de loin sur lui par l'un des membres du club, pourrait précipiter une crise. Ne pouvant effacer cette honte, M. Lever trouva finalement un moyen de la voiler. Quand on pénètre dans le Vernon Hotel (ce qui ne vous arrivera pas d'ailleurs), on passe par un court corridor décoré de quelques tableaux obscurs mais fameux, pour aboutir au vestibule principal, ou hall, ouvrant à droite, sur un corridor, par lequel on accède aux salons, et, à gauche, sur un corridor semblable, menant à la cuisine et aux bureaux. Immédiatement à gauche se trouve le coin d'un bureau vitré, confinant au hall —une maison dans la maison, si je puis dire ainsi — comme le bar du vieil hôtel, qui occupait jadis cet emplacement.

C'est dans ce bureau qu'était censé se tenir le représentant du propriétaire, car il était d'usage dans cet hôtel, de se faire représenter autant que possible. Au delà, dans la direction des communs, se trouvait le vestiaire des messieurs, marquant la dernière limite de leur domaine. Mais, entre le bureau et le vestiaire, se trouvait un étroit cabinet, sans autre issue que ces deux chambres, que le propriétaire utilisait parfois pour y régler certaines affaires délicates et importantes, comme de prêter mille livres à un duc ou de refuser de lui prêter six pences. Dans un mouvement de superbe générosité, M. Lever permit à un vulgaire prêtre de profaner ce sanctuaire, et d'y griffonner, sur un bout de papier, durant près d'une demi-heure. L'histoire que le Père Brown écrivait était sans doute beaucoup plus intéressante que celle-ci, mais elle restera à jamais inconnue. Tout ce que je sais, c'est qu'elle était à peu près aussi longue et que ses deux ou trois derniers paragraphes étaient moins captivants, moins absorbants que le reste,

Au moment où il commençait à les écrire, le prêtre se laissa distraire, et, ses sens particulièrement aigus, se réveillèrent. L'heure des ténèbres et du dîner approchait; le petit cabinet oublié n'était pas éclairé et, comme il arrive souvent, le crépuscule envahissant contribuait à affiner l'ouïe du Père Brown. En rédigeant la dernière partie de son document, il s'aperçut que sa plume suivait le rythme d'un bruit régulier, venant du dehors, comme la pensée obéit parfois au mouvement de lacets d'un train. Dès qu'il devint conscient de ce phénomène, il se rendit compte de sa cause; ce n'était qu'un bruit de pas, devant la porte, chose bien naturelle dans un hôtel. Il n'en fixa pas moins le plafond de plus en plus obscur, et écouta, vaguement d'abord, puis attentivement, la tête légèrement inclinée. Il se rassit enfin, le front dans les mains, il ne se contentait plus d'écouter, il pensait.

Le bruit de ces pas, à n'importe quel moment, ne différait pas de celui qu'on entend dans un hôtel; et pourtant, considéré dans son ensemble, il présentait un caractère particulièrement étrange. Il n'y avait aucun autre bruit. La maison était toujours très silencieuse, car les hôtes familiers se rendaient directement à leurs appartements, et les domestiques bien stylés avaient l'ordre de rester invisibles, jusqu'au moment où l'on réclamerait leurs services. Il était impossible de concevoir aucun endroit où il y eut moins de raison de suspecter quoi que ce soit d'irrégulier. Mais ces pas étaient si étranges qu'il eût été impossible de se prononcer sur leur régularité. Du bout des doigts, le Père Brown suivit leur rythme, sur le rebord de la table, comme quelqu'un qui essaierait de reproduire une mélodie au piano.

D'abord venait une série précipitée de petits pas rapides, tels que ceux d'un léger marcheur engagé dans une course au pas. A un certain moment, ils s'arrêtaient net, pour faire place à une marche lente et cadencée occupant le même intervalle de temps, mais comptant quatre fois moins de pas. A l'instant où le bruit de la dernière enjambée s'éteignait dans le corridor, les pieds rapides et légers reprenaient leur course, pour faire bientôt place aux chocs sourds causés par les grands pas. Ces deux bruits étaient certainement provoqués par la même paire de bottes, d'abord parce que (comme nous l'avons vu) il n'y avait pas d'autres bottes dans le couloir, ensuite parce qu'elles produisaient le même léger craquement. Le Père Brown avait l'esprit trop actif pour ne pas chercher à résoudre une telle question, mais, cette fois, son cerveau faillit éclater. Il avait vu des gens courir pour mieux sauter. Il en avait vu d'autres courir pour mieux glisser. Mais dans quel but pourrait-on courir pour mieux marcher? Ou bien encore, dans quel but marcherait-on pour courir? Et comment décrire autrement les entrechats auxquels se livrait cette paire de jambes invisibles? Où bien leur possesseur marchait très rapidement dans une partie du corridor, pour marcher très lentement dans l'autre; ou bien il marchait très lentement à une extrémité, pour avoir l'ivresse de marcher vite à l'autre. Chacune de ces suppositions s'emplissait de ténèbres, comme la chambre dans laquelle il se trouvait.

Pourtant, au fur et à mesure qu'il réfléchissait, l'obscurité même de sa cellule semblait raviver ses idées. Il se représenta, dans une sorte de vision, les pieds fantastiques gambadant le long du coridor, dans des attitudes monstrueuses et symboliques. Etait-ce peut-être une danse religieuse payenne? Ou une nouvelle espèce d'exercice scientifique? Le Père Brown tenta de définir avec plus d'exactitude les images que ces pas lui suggéraient. A commencer par les plus lents, ce n'était certainement pas ceux du propriétaire. Des gens comme lui marchent rapidement, en se dandinant, ou se tiennent assis. Ce ne pouvait être un domestique ou un messager attendant une réponse. Dans une oligarchie comme la nôtre, les pauvres gens se promènent parfois de long en large, lorsqu'ils sont sous l'influence de la boisson, mais ils se tiennent ordinairement immobiles, debout ou assis, surtout dans un milieu luxueux comme celui-ci. Non, ce pas qui, sans faire grand bruit, ne se soucie pas du bruit qu'il peut faire, n'appartenait qu'à un seul animal au monde, à un gentleman de l'Europe occidentale qui n'avait sans doute jamais travaillé pour vivre.

Au moment où cette certitude s'imposait à l'esprit du prêtre, les pas se changèrent en une course rapide et passèrent devant la porte, vifs comme le trot d'un rat. Le Père Brown remarqua que, malgré sa plus grande vitesse, ce pas causait moins de bruit, comme si l'on avait marché sur la pointe des pieds. Ce bruit n'évoquait pourtant pas chez lui l'idée de mystère, mais quelque chose d'autre — quelque chose qu'il ne pouvait se rappeler. Il était tourmenté par un de ces demi-souvenirs qui semblent nous priver d'une partie de nos facultés. Il avait certainement déjà entendu quelque part cette marche rapide. Mu par une soudaine inspiration, il se leva et se dirigea vers la porte. La chambre ne présentait pas d'issue s'ouvrant directement sur le corridor. Elle donnait, d'un côté, sur le bureau vitré et, de l'autre, sur le vestiaire. Il tenta d'ouvrir la porte du bureau, mais elle était fermée. Puis tourna les yeux vers la fenêtre, devant laquelle passaient des nuages violets, troués par un livide coucher de soleil, et, pendant quelque temps, il flaira un crime comme un chien flaire un rat.

Sa raison — était-ce qu'il possédait de plus sage? — prit enfin le dessus. Il se souvint que le propriétaire lui avait dit qu'il fermait la porte et viendrait plus tard le délivrer. Il se dit que le bruit bizarre qui l'inquiétait pouvait avoir vingt explications différentes auxquelles il n'avait pas songé; il se rappela qu'il lui resta juste assez de lumière pour finir sa tâche. Et, se rapprochant de la fenêtre afin de profiter des dernières lueurs de cette soirée orageuse, il se plongea de nouveau résolument dans son travail. Il avait écrit durant près de vingt minutes, se penchant toujours davantage sur son papier, dans la pénombre envahissante, lorsqu'il se redressa brusquement. Les pas étranges se faisaient de nouveau entendre.

Cette fois ils présentaient un troisième caractère plus curieux encore que les deux autres. Auparavant l'inconnu avait marché légèrement et vivement, il est vrai, mais il n'en avait pas moins marché. Cette fois, il courait. On pouvait entendre les pieds rapides et souples bondir dans le corridor, comme les pattes d'une panthère poursuivie. Celui qui arrivait était un homme exceptionnellement vigoureux et agile, mû par une violente émotion. Pourtant, dès que le bruit eut dépassé le bureau, il se mua de nouveau en la même démarche crâne et lente.

Cette fois, le Père Brown laissa tomber son papier et, la porte du bureau étant fermée, passa directement dans le vestiaire. Le gardien était absent, sans doute parce que les seuls hôtes étaient en train de dîner et que son emploi était devenu une sinécure. Après avoir cherché à tâtons son chemin à travers une forêt de pardessus, le prêtre s'aperçut que le vestiaire était séparé du corridor éclairé par un de ces comptoirs par-dessus lesquels nous avons tous passé nos parapluies en échange d'un numéro. Il y avait une lampe au-dessus de l'arcade semi-circulaire de ce comptoir. Mais elle éclairait à peine le Père Brown dont la silhouette noire se découpait sur la fenêtre, située derrière lui, et où s'éteignaient les derniers reflets du soleil couchant. Par contre, elle projetait une vive lumière sur le personnage arrêté devant le vestiaire, dans le corridor.

(à suivre)

Prince-Albert

—Le R. P. Couture, O.P., terminait dimanche après-midi par une belle cérémonieuse religieuse la retraite française à la cathédrale. La tenue de l'exposition au cours de la semaine a sans doute nui au succès complet des exercices, mais d'autre part beaucoup de paroissiens ont fait preuve d'esprit de sacrifice et d'une foi généreuses en assistant régulièrement aux instructions.

Le R. P. Couture est parti lundi pour retourner dans la province de Québec, après avoir prêché plusieurs mois dans les paroisses de la Saskatchewan et de l'Alberta.

—M. l'abbé Henri Baillargeon, curé de la cathédrale, est allé dans sa famille à Tecumsew, Ontario, prendre quelques semaines de vacances —De passage à l'évêché, M. l'abbé Pelletier, J. P. Gonzague, de Humqui, diocèse de Rimouski, accompagné de M. l'abbé Courteau, desservant de Debden en l'absence de M. l'abbé Joyal en voyage dans la Terre Sainte.

—Nous avons eu le plaisir de saluer en ville MM. les abbés Bernard, de Bellevue, Carpentier et Boucher de Saint Louis.

—Mme Dr Art. Larose de LePas, Man., qui é-tait allée avec ses deux fillettes à Battleford assister à la profession religieuse de sa fille aînée, en religion Soeur Yvonne, est repartie lundi.

—M. J.-A. Forest, de Banque Canadienne Nationale nous quittait dimanche pour l'Est. Il est remplacé à la banque par M. Laporte qui nous arrive de Prud'homme avec son épouse.

—M. l'abbé H. Houle, ecclésiastique du Séminaire d'Edmonton, était en visite chez sa soeur, Mme Pfeiffer.

—Le R. P. M. Adam, O.M.I., professeur au scolasticat de Beauval, lac LaPlonge, passe quelques jours de repos chez ses frères oblats en attendant le départ du courrier du nord.

—Le R. P. Rossignol, O.M.I., missionnaire à l'Ile-à-la-Crosse, vient d'être élu délégué du Vicariat du Keewatin au chapitre de sa congrégation qui se tiendra à Rome en septembre. Il fait route jusqu'à Montréal avec le R. P. Martin Lajeunesse, principal de l'école indienne de Beauval, qui va revoir ses vieux parents dans l'Est.

---:*:---

Don au collège d'Edmonton

Edmonton. — Comme recteur du Collège, le R. P. d'Orsonneus, S.J., a reçu dernièrement la somme de 5,000 francs du gouvernement français par l'intermédiaire du consul français à Vancouver, M. P. Suzor. Ce cadeau est destiné à promouvoir l'enseignement de la langue française.

---:*:---

Un record du Radio

Vancouver, C.-B — On mande de Fanning Island, station télégraphique anglaise dans le sud de l'Océan Pacifique, à 3,558 milles d'ici, qu'un poste récepteur local a réussi à capter le concert irradié par le Chemin de fer national du Canada à l'occasion du premier anniversaire de l'installation de son poste à Vancouver, C.N.R.V.

Fanning Island se trouvant à 1000 milles de Honolulu, sur la route d'Australie, la réception d'un concert à cette distance, en été, est considérée comme un exploit remarquable.

Le poste C.N.R.V. a aussi reçu beaucoup de lettres complimentaires de l'Alaska et du Yukon. Un enthousiaste de cette dernière région écrit qu'en dépit du soleil de minuit, des aurores boréales et autres causes de brouillage il a très bien capté, dans sa solitude nordique, le concert de l'autre soir.

---:*:---

Avis aux fermiers

La dernière excursion de moissonneurs

La dernière excursion des moissonneurs partira de Montréal le 27 août. Avis aux intéressés qui auraient besoin de main d'oeuvre. Ils pourront envoyer leurs demandes à M. l'abbé A. Erny, à l'archevêché de St-Boniface, Man. M. l'abbé Erny sera à la gare pour recevoir les hommes et les distribuer où il sera necessaire.

---:*:---

Brigands à l'oeuvre

Régina. — Des brigands montés sur un auto rapide ont pillé une douzaine de magasins dans le sud de la province la semaine dernière, à Eyebrow, Marquis et Tuxford. La police provinciale est à leurs trousses. Les vols se montent en somme à peu de chose, mais la population est en alerte.

---:*:---

La pluie retarde la moisson

Edmonton. — La maison n'avance pas très vite: il y en a à peu près 25 pour cent de coupé. Les pluies récentes ont retardé la maturité, mais ont eu le bon effet de remplir les grains. Seules quelques localités ont eu à souffrir réellement de la sécheresse. Pas de gelée et presque point de dommages par la grêle.

---:*:---

La récolte des réserves indiennes est bonne

Régina. — La récolte des nombreuses réserves indiennes est très bonne cette année, dit M. W. M. Graham, commissaire indien. A Qu'Appelle elle est bien meilleure que d'habitude; seule la région de Battleford laisse à desirer par suite de la sécheresse.

Il n'y a eu cette année qu'une seule tempête de grêle sur les réserves et c'est chez les Pieds-Noirs en Alberta; cependant, la récolte y portait une assurance considerable.

Le rendement moyen de la récolte à Qu'Appelle sera d'environ 24 minots à l'acre, et celui de toutes les réserves d'à peu près 2,250,000 minots. Le foin donnera aussi beaucoup, ce qui facilitera l'hivernement des nombreux troupeaux appartenant aux Indiens.

Un auto sur 71 personnes sur 100 au monde —

---:*:---

La France réduira l'importation du blé

Paris. — Le Dr. André Queille, ministre de l'agriculture, a annoncé au cabinet que des mesures seraient prises pour réduire de 28 millions de minots l'importation au cours de l'année prochaine du blé étranger. Ces mesures prévoient l'augmentation de la proportion du son dans la farine et l'addition obligatoire de 10 pour cent d'autres céréales.

---:*:---

Le prix des vivres à Paris

Paris. — Tous les vivres offerts en vente à Paris doivent maintenant porter en étiquette lisible le prix auquel on les vend et il ne doit pas y avoir de vente au-dessus de ces prix, d'après une ordonnance du préfet de police.

Drame de l'air

Londres. — Un aéroplane autobus de Paris-Londres a été forcé d'atterrir dans les marais de Romney, Kent. Trois passagers ont été tués et neuf autres dangereusement blessés. L'avion a farppé une grange près de Lympne au milieu du brouillard.

---:*:---

Les pourparlers n'ont pas abouti

Londres. — Les derniers pourparlers engagés entre les propriétaires des mines de charbon anglaises et les mineurs n'ont eu aucun bon résultat. On espérait bien pourtant arriver à une entente.

Les deux camps sont restés retranchés dans leurs positions: les propriétaires exigeant la journée de huit heures et réglant les gages d'après la situation économique de l'industrie et la population du district; les mineurs insistant pour avoir la journée de sept heures, un accord national et refusant d'accepter cette base des salaires avant de posséder des garanties sérieuses de la réorganisation de l'industrie.

---:*:---

Unions ouvrières de la Grande-Bretagne en Banqueroute

Middlesborough, Angleterre. — J. H. Wilson, président de l'union des matelots, a déclaré à une assemblée que presque toutes les unions ouvrières en Grande Bretagne étaient en banqueroute à la suite de la récente grève générale. Des centaines de mille hommes, dit - li, ont déclaré qu'ils ne paieraient plus de contribution à leur union.

---:*:---

Un auto sur 71 personnes sur 100 au monde

Le monde semble s'automobiliser de plus en plus. Il existe maintenant un auto pour 71 personnes sur cent au monde, ou pour 14 familles ou foyers sur cent. Les statistiques récentes du Département du Commerce des Etats-Unis viennent d'être reçues, par la Ligue des Automobilistes; elles font savoir que la population humaine du monde pour l'année dernière était de 1,748,000,000 et que le nombre des automobilistes se csiffrait à 24,000,000.

Les Etats-Unis, il va sans dire, comptent le plus grand nombre d'autos, et aussi la plus grande proportion desdits véhicules suivant la population que tout autre pays au monde, comportant un auto pour chaque six personnes. Le Canada en enregistre un pour chaque treize personnes.

L'Histoire régionale

Pressant appel du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à tous les Canadiens-français et Acadiens du Canada.

Préparons l'avenir !

Nous terminions notre mesage du 24 juin dernier à nos compatriotes de langue française par cette promesse:

"Au lendemain de la fête, nous reprendrons notre tâche avec, toujours devant les yeux, la devise de Duvernay: "RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR!"

D'aucuns jugeront inopportun que nous continuions, dans les circonstances actuelles, d'être fidèle à notre promesse. Nous leur répondrons que le bacchanal de la bataille ne doit pas nous distraire au point de nous faire perdre de vue le Drapeau: il reste toujours, surtout au coeur de la lutte, le symbole de la Patrie.

Or que nous commande-t-il dans l'occurence?

Deux choses: de nous retremper, de plus en plus, par l'histoire régionale dans le passé; de nous inculquer à nouveau cette vertu d'équilibre intellectuel et de santé morale qu'est l'épargne.

Bienfaits de l'histoire

Le culte des ancêtres est la marque des peuples qui ne veulent pas mourir. C'est donc en le pratiquant assidûment que nous pourront rester ce qu'ils étaient. L'illustre évêque de Versailles, Mgr Gibier, l'a très bien dit: "Continuer nos ancêtres, c'est tout en gardant leur principe de vie, prendre les formes qu'ils prendraient eux-mêmes, s'ils etaient à notre place."

Or, nous croyons que le meilleur facteur qui soit pour faire revivre nos ancêtres en nous, c'est de nous replonger dans la petite histoire régionale: plus près de ceux qui ne sont plus, mais qui nous parlent encore du fond de leurs tombeaux, nous serons plus portés à les imiter, quand nous serons résolument décidés à continuer avec eux nos entretiens.

Ces entretiens — quel joli mot! — sont déjà commencés, heureusement, mais il faut les multiplier.

En mars dernier, dans la "Revue Municipale", sous le pseudonyme de JULIEN CORMIER, dans un article consacré à la multiplication des histoires locales, le publiciste de notre société écrivait:

"Les avantages de ces monographies paroissiales auront donc un avantage à nul autre pareil: celui de compléter la grande histoire, certes déjà assez riche en souvenirs du passé glorieux vécu par nos ancêtres, mais qui sera plus intéressante, si elle peut devenir, bientôt, le miroir fidèle des jours disparus."

Depuis, nous constatons, avec plaisir, que la petite histoire régionale est presque devenue une religion.

C'est, dans l'ordre des faits accomplis: le mardi, 6 juillet dernier à Notre-Dame d'Hébertville, l'inauguration du monument au prêtre colonisateur N.-T. Hébert qui, avec 14 braves colons, répondant à l'appel de Vermenouze, s'attachait, dans les régions du Lac Saint-Jean,

A la glèbe féconde, aux sèves éternelles.

C'est les samedi et dimanche, 10 et 11 juillet, au Sault-au-Récollet la célébration du 175e anniversaire de l'ouverture au culte de l'église de cette paroisse et la pose de plaques commémoratives rappelant le débarquement de Jacques Cartier, le 2 octobre 1635, au pied du dernier saut; le chant de la première messe dans cette région de Montréal, le 24 juin 1615, par le P. Joseph Le Caron; le massacre et la noyade du P. Nicolas Viel et de son néophyte Ahuntsic, le 25 juin 1626.

Depuis quelques semaines encore, c'est, dans "Le Courrier" de S. Hyacintre, G.-P. A. qui y va de sa petite chronique historique sur la région; "La Parole", de Drummondville, qui raconte la fondation de cette ville par le général Frédéric Hériot et les soldats licenciés des Meurons, des Watteville et des Voltigeurs; MM. les abbés Michaud et Couillard-Desprès qui publient "Le Bic" et "Histoire de Sorel"; Paul Hubert qui dit ce que furent et ce que sont "Les Iles de la Madeleine et les Madelinots". Nous ne devons pas oublier de mentionner ici les oeuvres de M. G. Bouchard, qui contribuent de leur côté à conserver nos jolies traditions.

Dans le domaine des projets en voie de réalisation, c'est la Société trifluvienne d'histoire régionale, récemment créée, qui se prépare à la célébration du troisième centenaire de la fondation de cette ville par le Sieur La Violette, le mardi, 4 juillet 1634.

Dans le domaine des projets qui se vont incessamment réaliser; c'est encore Les Trois-Rivières qui dévoileront un monument à Mgr Laflèche, leur premier évêque; c'est Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui honorera aussi dans le bronze la mémoire de l'abbé François Pilote, l'âme de cette Société de Colonisation des comités de L'Islet et de Kamouraska, qui défricha la région du Saguenay; c'est Hull qui élèvera au R. P. Bréboeuf, premier martyr canadien, pour rappeler son passage à Val-Tétreault, au mois d'août 1626; c'est la Société Provencher d'histoire naturelle qui imitera ce beau geste, à Godbout, sur la Côte Nord, en l'honneur du brave naturaliste et sauveteur Alexandre Comeau et des Frère Labrie; c'est Lachine qui, comme le Saut-au-Récollet, célèbrera le 250ème anniversaire de la bénédiction de sa première église et créera un musée au souvenir; c'est Maniwaki qui fêtera le 75ème anniversaire de sa fondation et de l'arrivée des RR. PP. Oblats, dans cette partie nord de la Gatineau; c'est Sherbrooke qui fêtera le 50e de son incorporation; c'est Laprairie qui commémorera le 90e anniversaire du premier chemin de fer au Canada; c'est Québec qui aura aussi son monument Jacques-Cartier; c'est l'Association historique d'Annapolis Royal qui prépare la commémoration de la pièce Lescarbot, en l'honneur de Poutrincourt, au Théâtre de Neptune, en 1606; c'est encore Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui s'apprête à célébrer, l'an prochain, après Nicolet (1903) et Saint-Hyacinthe (1911), le centenaire de son collège, fondé par l'abbé Charles Painchaud, en 1827.

Je m'arrête: j'ai suffisamment prouvé, ce me semble, la résurrection de l'amour envers la petite histoire locale. Qu'il me suffise donc d'ajouter que la société Saint-Jean Baptiste de Montréal, le 24 juin dernier, a aussi rappelé sa fondation, le 24 juin 1834, dans les jardins de John McDonnell, en posant sur la gare Windsor une plaque commémorative, don de Me Victor Morin; que nous entrevoyons la possibilité de rassembler les archives de la société et de les mettre sous les yeux de notre population; que nous allons réaliser le projet d'élever un monument à LaFontaine; que nous entendons commémorer dignement, en juin prochain, le 60e anniversaire de la Confédération canadienne; que nous voulons compléter le travail de la Croix du Mont-Royal par une base monumentale en granit; que nous lancerons, sous peu, à la classe agricole, par l'entremise de la presse canadienne française un appel qui l'intéressera au plus haut point et qui contribuera encore à prolonger l'attachement à la petite histoire régionale, à l'histoire de notre campagne canadienne, qui est, comme disait dernièrement Esdras Minville, dans l'Action Française: "le château fort et le dernier refuge de la tradition."

---:*:---

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

QUEBEC.—M. l'abbé Pierre Théberge, âgé de 81 ans, ancien missionnaire au Labrador, est décédé à Ste-Marie de la Beauce où il vivait depuis quelques mois. Depuis quatorze ans, M. l'abbé Théberge était retiré au couvent de St-François d'Assise à Valley Jonction où il remplissait les fonctions d'aumônier.

L'abbé Théberge, après ses études classiques, avait exercé la profession de notaire puis en 1876, il était entré au Grand Séminaire.

LONDRES. — Hugh Sutherland, député libéral de Selkirk, Man., en 1882, président de la compagnie qui bâtit la première section de la ligne de la Baie en 1884 et l'un des citoyens les mieux connus de Winnipeg vient de mourir ici.

NEW-YORK. — La fameuse étoile masculine del 'écran Rudolph Valentino est mort à 31 ans à la suite d'une opération pour appendicite.

HALIFAX. — La commission royale d'enquête sur les douanes siège ici aujourd'hui même et poursuivra son travail pendant plusieurs jours.

---:*:---

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé. — No. 1, $1.25; No. 2, $1.21; No. 3, $1.13; No. 4, $1.04.

---:*:---

Marché aux grains de Winnipeg

Amber durum — No. 1, 1.34 1-4; No. 2, 1.34 1-4; No. 3, 1.34 1-4.
Red durum.—No. 1, 1.19 1-4; No. 2, 1.17 1-4; No. 3, 1.13 1-4.
Blé. — No. 1 northern, 1.51 1-4; No. 2, 1.45 3-4; No. 3, 1.36 1-4; No. 4, 1.28 1-4; No. 5, 1.15 1-4; No. 6, 98 1-4; fourrage, 82 1-4; voie, 1.47 1-4.
Avoine. — No. 2 C.W., 48 7-8; No. 3, C.W., 44 1-4; extra 1 fourrage, 43 1-2; No. 1 fourrage, 42; No. 2, 40; rejetée, 36 1-2; voie, 47 1-2.
Orge. — No. 3 C.W., 62 1-8; No. 4 C.W., 59 7-8; rejetée, 57 1-8; fourrage, 56 1-8; voie, 62 1-8.
Lin. — No. 1 N.W.C., 2.11 3-4; No. 2, C.W., 2.07 3-4; No. 3 C.W., 1.94 1-2; rejeté, 1.80 1-2; voie, 2.12.
Seigle. — No. 1 C.W., et No. 2 C.W., 94 1-8; No. 3 C.W., 88 3-8; rejeté, 2 C.W., 87 3-8; rejeté, 86 3-8; voie, 94 3-8.

---:*:---

Marché aux animaux de Prince-Albert

Reçu 40 têtes. Marché meilleur avec bonnes vaches faisant de 3 1-2 à 3 3-4; génisses de 4 à 5 1-2; bouvillons de 4 1-2 à 5. Porcs gras à $12.25.

---:*:---

Marché aux animaux de Winnipeg

Marché un peu à la baisse. Porcs gras $11.75. Agneaux $12. et moutons $7.

---:*:---

Marché de la fermière

Beurre: 30, 40, 45c. la lb;
Oeufs frais: 30c. la dz;
Patates: 2 1-2c. la lb.;
Carottes: 3c. le paquet;
Choux: $1.20 la dz;
Volailles vivantes: 12c. la lb;
Volailles mortes: 15c. la lb;
Poulets vivants: 18c la lb;
Poulets morts: 25c. la lb.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES—
Location maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 6 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS— 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE, pour le premier septembre, un instituteur catholique bilingue dûment qualifié pour la Saskatchewan et ayant de l'expérience, pour prendre charge des grades un, deux et trois. Salaire $1100 par an. Donnez votre âge, expérience et référence dans une première lettre. S'adresser à Wm. Past, Dollard, Sask. 21-?-C

ON DEMANDE pour l'école Chapelle No. 2153, un instituteur catholique bilingue dûment qualifié pour la province. Ouverture des classes le 1er septembre. Une résidence est gratuitement mise à la disposition de l'instituteur. Prière de spécifier dans la première lettre le salaire exigé et les qualifications. S'adresser à U.-J. Bégin, Alida, Sask. 23-24-P

ON DEMANDE pour l'école de Miora Lake No. 3116, un instituteur ou institutrice catholique bilingue pour le 20 août. Salaire $1000.00 par an. S'adresser à Louis Le Gars, secrétaire, St-Brieux, Sask. 22-26-P.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME bilingue demande emploi dans un bureau ou dans un magasin de quincallerie. Dix-huit mois d'expérience dans ce commerce. Excellentes références. S'adresser à Boite A-P-L. a-s du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 20-24-C

MENAGERE DEMANDEE

UN VEUF ayant cinq enfants demande une ménagère catholique de langue française. S'adresser à E. Côté, Bladwortht, Sask. 21-25-C

ON DEMANDE immédiatement une bonne ménagère pour trois personnes. Travail de la maison seulement. Téléphoner ou écrire à Roland Frigon, Hoey, Sask. 22-24-P

ON DEMANDE immédiatement une jeune fille parlant français pour aider aux soins du ménage. S'adresser à Boite 309, Rosetown, Sask. 23-24-P

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 20-x-C

A VENDRE

FERME DE 950 acres à Willow Bunch, Saskatchewan. Tout en culture et à quatre milles et demi des élévateurs. Cinq cents acres en labours d'été. Vendra par demie section ou le tout. Serai à Willow Bunch au temps de la récolte. Pour renseignements, adressez-vous à Joachim Robert, casier 223, St-Gabriel de Brandon, Québec. (19-24-P.)

LE PROPRIETAIRE ayant discontinué la culture, offre en vente à des prix très avantageux les machines agricoles suivantes : Machine à battre J.-I. CASE de 20 forces vapeur; un séparateur 32 x 54; deux réservoirs avec pompe, boyaux et truck, l'un des réservoirs est en acier et l'autre en bois. Pour prix et conditions de paiement: S'adresser à Joseph Luyet, Hafford, Sask. 21-26-P